

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 30 MAI 2024

Le Conseil Communautaire, convoqué par courriel en date du 23 mai 2024, s'est réuni le **30 mai 2024**, à VANNES, dans les locaux de Golfe du Morbihan - Vannes agglomération, au 30 rue Alfred Kastler, PIBS 2, à VANNES, sous la Présidence de Monsieur David ROBO, Président.

Etaient présents :

ARRADON : Pascal BARRET (arrivée à 18h15) - Jean-Philippe PERIES
ARZON : Catherine LECLERC
BADEN : Patrick EVENO - Anita ALLAIN-LE PORT
BRANDIVY : Guillaume GRANNEC
COLPO : Freddy JAHIER
ELVEN : Gérard GICQUEL
GRAND-CHAMP : Dominique LE MEUR - Julian EVENO
LARMOR-BADEN : Denis BERTHOLOM
LE HEZO : Guy DERBOIS
LE TOUR-DU-PARC : François MOUSSET
LOCMARIA-GD CHAMP : Martine LOHEZIC
LOCQUeltas : Michel GUERNEVE
MONTERBLANC : Gaëlle EMERAUD-JEGOUSSE
PLAUDREN : Nathalie LE LUHERNE
PLESCOP : Loïc LE TRIONNAIRE - Françoise FOURRIER - Pierre LE RAY
PLOEREN : Gilbert LORHO - Sylvie LASTENNET - Bernard RIBAUD
PLOUGOUMELLEN : Léna BERTHELOT
SAINT-AVE : Anne GALLO - Thierry EVENO - André BELLEGUIC - Michaël LE BOHEC
ST GILDAS DE RHUYS : Alain LAYEC
SAINT-NOLFF : Nadine LE GOFF-CARNEC - Eric ANDRIEU
SARZEAU : Dominique VANARD - Jean-Marc DUPEYRAT - Roland NICOL
SENE : Sylvie SCULO - Régis FACCHINETTI - Anthony MOREL
SULNIAC : Marylène CONAN - Christophe BROHAN
SURZUR : Noëlle CHENOT - Yvan LE NEVE
THEIX-NOYALO : Christian SEBILLE - Danielle CATREVAUX - Sullivan VALIENTE
TREDION : Jean-Pierre RIVOAL
TREFFLEAN : Claude LE JALLE
VANNES : David ROBO - Anne LE HENANFF - François ARS - Mohamed AZGAG - Monique JEAN - Michel GILLET - Nadine PELERIN - Gérard THEPAUT - Hortense LE PAPE - Olivier LE BRUN - Chrystel DELATTRE - Fabien LE GUERNEVE - Latifa BAKHTOUS - Patrice KERMORVANT - Armelle MANCHEC - Jean- Pierre RIVERY - Karine SCHMID - Maxime HUGE - Jean -Jacques PAGE - Franck POIRIER - Patrick LE MESTRE - Marie-Noëlle KERGOSIEN - Audrey ESSOLA

Ont donné pouvoir :

ARRADON : Lucile BOICHOT a donné pouvoir à Pascal BARRET
ELVEN : Claudine LE BOURSICAUD-GRANDIN a donné pouvoir à Gérard GICQUEL
Arnaud DE GOVE a donné pouvoir à Claude LE JALLE
GRAND-CHAMP : Yves BLEUNVEN a donné pouvoir à Dominique LE MEUR
ILE-AUX-MOINES : Philippe LE BERIGOT a donné pouvoir à Denis BERTHOLOM
LA TRINITE-SURZUR : Vincent ROSSI a donné pouvoir à Christian SEBILLE
LE BONO : Yves DREVES a donné pouvoir à Gilbert LORHO
MEUCON : Pierrick MESSENGER a donné pouvoir à Michel GUERNEVE
MONTERBLANC : Alban MOQUET a donné pouvoir à Gaëlle EMERAUD-JEGOUSSE
PLOUGOUMELLEN : Raynald MASSON a donné pouvoir à Léna BERTHELOT
SAINT-ARMEL : Anne TESSIER-PETARD a donné pouvoir à Sylvie SCULO
SAINT-AVE : Morgane LE ROUX a donné pouvoir à Anne GALLO
SARZEAU : Corinne JOUIN DARRAS a donné pouvoir à Dominique VANARD
SENE : Katy CHATILLON-LEGALL a donné pouvoir à Régis FACCHINETTI
VANNES : Christine PENHOUET a donné pouvoir à Mohamed AZGAG
:Virginie TALMON a donné pouvoir à Chrystel DELATTRE

:Sandrine BERTHIER a donné pouvoir à Audrey ESSOLA

Envoyé en préfecture le 05/06/2024

Reçu en préfecture le 05/06/2024

Publié le **Mise en ligne le 06/06/2024**

ID : 056-200067932-20240530-240530_DEL05-DE

Ont été excusés :
ILE D'ARZ

: Jean LOISEAU

Absents :

THEIX-NOYALO

: Paulette MAILLOT

Le Président,
David ROBO

A handwritten signature in black ink, consisting of a vertical line that curves to the right at the top, crosses a horizontal line, and loops back down and to the left.

-05-

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 30 MAI 2024

FINANCES

**DESIGNATION DU PRESIDENT DE SEANCE
POUR LE VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS**

Monsieur le Président présente le rapport suivant :

Conformément aux articles L.1612 et L.2121-31 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), par renvoi de l'article L.5211-1 du même Code, le compte administratif est voté avant le 30 juin suivant l'exercice auquel il se rapporte. Le document budgétaire doit être transmis en préfecture dans les 15 jours suivant cette date.

Aux termes de l'article L.2121-14 du CGCT, le Président peut assister à la discussion mais doit se retirer au moment du vote du compte administratif. En tant qu'ordonnateur, le Président ne peut pas voter son propre compte administratif, ni bénéficier d'une procuration.

Le Conseil communautaire élit son président de séance pour le vote du compte administratif.

Le Président n'est pas comptabilisé dans les membres présents, ni dans les suffrages exprimés ou les abstentions.

Conformément à l'article L.2121-21 du CGCT, il vous est proposé de désigner, sans procéder au scrutin secret, Monsieur François MOUSSET, comme président de séance pour le vote du compte administratif.

Il vous est proposé :

- *de valider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret pour la nomination énoncée ci-dessus ;*
- *de désigner Monsieur François MOUSSET comme président de séance pour les votes des comptes administratifs ;*
- *d'autoriser Monsieur le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.*

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Monsieur Le Président,

David ROBO



Le secrétaire de séance,

Guillaume GRANNEC



CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 30 MAI 2024

Le Conseil Communautaire, convoqué par courriel en date du 23 mai 2024, s'est réuni le **30 mai 2024**, à VANNES, dans les locaux de Golfe du Morbihan - Vannes agglomération, au 30 rue Alfred Kastler, PIBS 2, à VANNES, sous la Présidence de Monsieur David ROBO, Président.

Etaient présents :

ARRADON : Pascal BARRET (arrivée à 18h15) - Jean-Philippe PERIES
ARZON : Catherine LECLERC
BADEN : Patrick EVENO - Anita ALLAIN-LE PORT
BRANDIVY : Guillaume GRANNEC
COLPO : Freddy JAHIER
ELVEN : Gérard GICQUEL
GRAND-CHAMP : Dominique LE MEUR - Julian EVENO
LARMOR-BADEN : Denis BERTHOLOM
LE HEZO : Guy DERBOIS
LE TOUR-DU-PARC : François MOUSSET
LOCMARIA-GD CHAMP : Martine LOHEZIC
LOCQUeltas : Michel GUERNEVE
MONTERBLANC : Gaëlle EMERAUD-JEGOUSSE
PLAUDREN : Nathalie LE LUHERNE
PLESCOP : Loïc LE TRIONNAIRE - Françoise FOURRIER - Pierre LE RAY
PLOEREN : Gilbert LORHO - Sylvie LASTENNET - Bernard RIBAUD
PLOUGOUMELLEN : Léna BERTHELOT
SAINT-AVE : Anne GALLO - Thierry EVENO - André BELLEGUIC - Michaël LE BOHEC
ST GILDAS DE RHUYS : Alain LAYEC
SAINT-NOLFF : Nadine LE GOFF-CARNEC - Eric ANDRIEU
SARZEAU : Dominique VANARD - Jean-Marc DUPEYRAT - Roland NICOL
SENE : Sylvie SCULO - Régis FACCHINETTI - Anthony MOREL
SULNIAC : Marylène CONAN - Christophe BROHAN
SURZUR : Noëlle CHENOT - Yvan LE NEVE
THEIX-NOYALO : Christian SEBILLE - Danielle CATREVAUX - Sullivan VALIENTE
TREDION : Jean-Pierre RIVOAL
TREFFLEAN : Claude LE JALLE
VANNES : David ROBO - Anne LE HENANFF - François ARS - Mohamed AZGAG - Monique JEAN - Michel GILLET - Nadine PELERIN - Gérard THEPAUT - Hortense LE PAPE - Olivier LE BRUN - Chrystel DELATTRE - Fabien LE GUERNEVE - Latifa BAKHTOUS - Patrice KERMORVANT - Armelle MANCHEC - Jean- Pierre RIVERY - Karine SCHMID - Maxime HUGE - Jean -Jacques PAGE - Franck POIRIER - Patrick LE MESTRE - Marie-Noëlle KERGOSIEN - Audrey ESSOLA

Ont donné pouvoir :

ARRADON : Lucile BOICHOT a donné pouvoir à Pascal BARRET
ELVEN : Claudine LE BOURSICAUD-GRANDIN a donné pouvoir à Gérard GICQUEL
Arnaud DE GOVE a donné pouvoir à Claude LE JALLE
GRAND-CHAMP : Yves BLEUNVEN a donné pouvoir à Dominique LE MEUR
ILE-AUX-MOINES : Philippe LE BERIGOT a donné pouvoir à Denis BERTHOLOM
LA TRINITE-SURZUR : Vincent ROSSI a donné pouvoir à Christian SEBILLE
LE BONO : Yves DREVES a donné pouvoir à Gilbert LORHO
MEUCON : Pierrick MESSENGER a donné pouvoir à Michel GUERNEVE
MONTERBLANC : Alban MOQUET a donné pouvoir à Gaëlle EMERAUD-JEGOUSSE
PLOUGOUMELLEN : Raynald MASSON a donné pouvoir à Léna BERTHELOT
SAINT-ARMEL : Anne TESSIER-PETARD a donné pouvoir à Sylvie SCULO
SAINT-AVE : Morgane LE ROUX a donné pouvoir à Anne GALLO
SARZEAU : Corinne JOUIN DARRAS a donné pouvoir à Dominique VANARD
SENE : Katy CHATILLON-LEGALL a donné pouvoir à Régis FACCHINETTI
VANNES : Christine PENHOUET a donné pouvoir à Mohamed AZGAG
:Virginie TALMON a donné pouvoir à Chrystel DELATTRE

:Sandrine BERTHIER a donné pouvoir à Audrey ESSOLA

Envoyé en préfecture le 06/06/2024

Reçu en préfecture le 06/06/2024

Publié le **Mise en ligne le 06/06/2024**

ID : 056-200067932-20240530-240530_DEL06-DE

Ont été excusés :
ILE D'ARZ

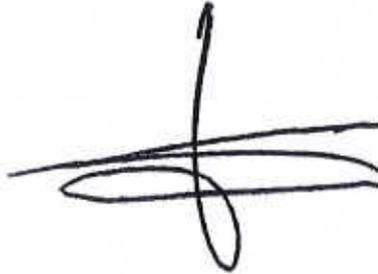
: Jean LOISEAU

Absents :

THEIX-NOYALO

: Paulette MAILLOT

Le Président,
David ROBO

A handwritten signature in black ink, consisting of a vertical stroke on the left, a horizontal stroke across the middle, and a large loop on the right side.

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 30 MAI 2024

FINANCES

APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2023

Monsieur François MOUSSET présente le rapport suivant :

Les écritures comptables, tant en dépenses qu'en recettes de fonctionnement et d'investissement figurant sur le compte de gestion 2023 dressé par le Comptable public de Golfe du Morbihan - Vannes agglomération sont identiques à celles figurant sur le compte administratif.

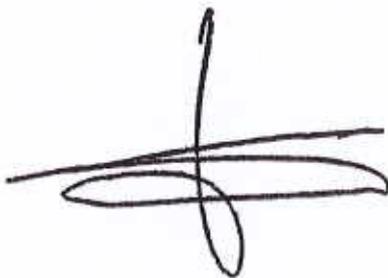
Il vous est proposé :

- *d'approuver les comptes de gestion 2023 dressés par le Comptable public du poste comptable de la Trésorerie Principale de Vannes Municipale ;*
- *d'autoriser Monsieur le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.*

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Monsieur Le Président,

David ROBO



Le secrétaire de séance,

Guillaume GRANNEC



CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 30 MAI 2024

Le Conseil Communautaire, convoqué par courriel en date du 23 mai 2024, s'est réuni le **30 mai 2024**, à VANNES, dans les locaux de Golfe du Morbihan - Vannes agglomération, au 30 rue Alfred Kastler, PIBS 2, à VANNES, sous la Présidence de Monsieur François MOUSSET, Vice-Président.

Etaient présents :

ARRADON : Pascal BARRET (arrivée à 18h15) - Jean-Philippe PERIES
ARZON : Catherine LECLERC
BADEN : Patrick EVENO - Anita ALLAIN-LE PORT
BRANDIVY : Guillaume GRANNEC
COLPO : Freddy JAHIER
ELVEN : Gérard GICQUEL
GRAND-CHAMP : Dominique LE MEUR - Julian EVENO
LARMOR-BADEN : Denis BERTHOLOM
LE HEZO : Guy DERBOIS
LE TOUR-DU-PARC : François MOUSSET
LOCMARIA-GD CHAMP : Martine LOHEZIC
LOCQUeltas : Michel GUERNEVE
MONTERBLANC : Gaëlle EMERAUD-JEGOUSSE
PLAUDREN : Nathalie LE LUHERNE
PLESCOP : Loïc LE TRIONNAIRE - Françoise FOURRIER - Pierre LE RAY
PLOEREN : Gilbert LORHO - Sylvie LASTENNET - Bernard RIBAUD
PLOUGOUMELLEN : Léna BERTHELOT
SAINT-AVE : Anne GALLO - Thierry EVENO - André BELLEGUIC - Michaël LE BOHEC
ST GILDAS DE RHUYS : Alain LAYEC
SAINT-NOLFF : Nadine LE GOFF-CARNEC - Eric ANDRIEU
SARZEAU : Dominique VANARD - Jean-Marc DUPEYRAT - Roland NICOL
SENE : Sylvie SCULO - Régis FACCHINETTI - Anthony MOREL
SULNIAC : Marylène CONAN - Christophe BROHAN
SURZUR : Noëlle CHENOT - Yvan LE NEVE
THEIX-NOYALO : Christian SEBILLE - Danielle CATREVAUX - Sullivan VALIENTE
TREDION : Jean-Pierre RIVOAL
TREFFLEAN : Claude LE JALLE
VANNES : Anne LE HENANFF - François ARS - Mohamed AZGAG - Monique JEAN - Michel GILLET - Nadine PELERIN - Gérard THEPAUT - Hortense LE PAPE - Olivier LE BRUN - Chrystel DELATTRE - Fabien LE GUERNEVE - Latifa BAKHTOUS - Patrice KERMORVANT - Armelle MANCHEC - Jean- Pierre RIVERY - Karine SCHMID - Maxime HUGUE - Jean -Jacques PAGE - Franck POIRIER - Patrick LE MESTRE - Marie-Noëlle KERGOSIEN - Audrey ESSOLA

Ont donné pouvoir :

ARRADON : Lucile BOICHOT a donné pouvoir à Pascal BARRET
ELVEN : Claudine LE BOURSICAUD-GRANDIN a donné pouvoir à Gérard GICQUEL
: Arnaud DE GOVE a donné pouvoir à Claude LE JALLE
GRAND-CHAMP : Yves BLEUNVEN a donné pouvoir à Dominique LE MEUR
ILE-AUX-MOINES : Philippe LE BERIGOT a donné pouvoir à Denis BERTHOLOM
LA TRINITE-SURZUR : Vincent ROSSI a donné pouvoir à Christian SEBILLE
LE BONO : Yves DREVES a donné pouvoir à Gilbert LORHO
MEUCON : Pierrick MESSAGER a donné pouvoir à Michel GUERNEVE
MONTERBLANC : Alban MOQUET a donné pouvoir à Gaëlle EMERAUD-JEGOUSSE
PLOUGOUMELLEN : Raynald MASSON a donné pouvoir à Léna BERTHELOT
SAINT-ARMEL : Anne TESSIER-PETARD a donné pouvoir à Sylvie SCULO
SAINT-AVE : Morgane LE ROUX a donné pouvoir à Anne GALLO
SARZEAU : Corinne JOUIN DARRAS a donné pouvoir à Dominique VANARD
SENE : Katy CHATILLON-LEGALL a donné pouvoir à Régis FACCHINETTI
VANNES : Christine PENHOJET a donné pouvoir à Mohamed AZGAG
: Virginie TALMON a donné pouvoir à Chrystel DELATTRE

Mise en ligne le 06/06/2024

Envoyé en préfecture le 06/06/2024

Reçu en préfecture le 06/06/2024

Publié le

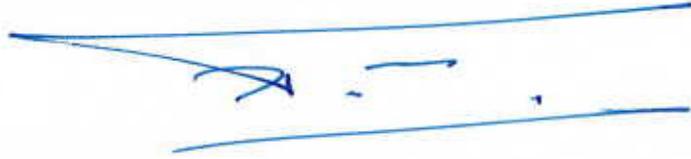
ID : 056-200067932-20240530-240530_DEL07-DE

VANNES : Sandrine BERTHIER a donné pouvoir à Audrey ESSOLA

Ont été excusés :
ILE D'ARZ : Jean LOISEAU

Absents :
THEIX-NOYALO : Paulette MAILLOT

Le Vice-Président,
François MOUSSET



-07-

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 30 MAI 2024

FINANCES

**VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023
BUDGET PRINCIPAL**

Monsieur François MOUSSET présente le rapport suivant :

Il est soumis pour approbation le compte administratif 2023 qui présente les résultats suivants :

BUDGET PRINCIPAL

1- SECTION DE FONCTIONNEMENT

Le total des titres de recettes émis au cours de l'exercice 2023 s'élève à 95 061 216,08 €

Le total des mandats 2023 s'est élevé à 89 180 235,01 €

Il résulte un excédent de fonctionnement 2023 de 5 880 981,07 €

Il résulte un excédent de fonctionnement de clôture 2023 de 5 880 981,07 €

2- SECTION D'INVESTISSEMENT

Le total des titres de recettes d'investissement constaté en 2023 s'élève à 29 071 180,89 €

Le total des mandats 2023 s'est élevé à 25 678 735,85 €

Il en résulte un excédent d'investissement 2023 de 3 392 445,04 €

La section d'investissement présentait en 2022 un déficit de - 400 132,57 €

Il en résulte donc un excédent d'investissement de clôture 2023 de 2 992 312,47 €

Mise en ligne le 06/06/2024

Envoyé en préfecture le 06/06/2024

Reçu en préfecture le 06/06/2024

Publié le

ID : 056-200067932-20240530-240530_DEL07-DE

Si l'on tient compte des restes à réaliser 2023 de la section d'investissement qui seront repris au Budget Supplémentaire 2024 et qui s'élèvent à :

- 10 715 881,56 € en dépenses
- 3 446 895,49 € en recettes

Il en résulte un besoin de financement net d'investissement de 4 276 673,60 €

Vu l'avis favorable du Bureau du 17 mai 2024 et vu l'avis de la Commission Ressources communautaires du 23 mai 2024,

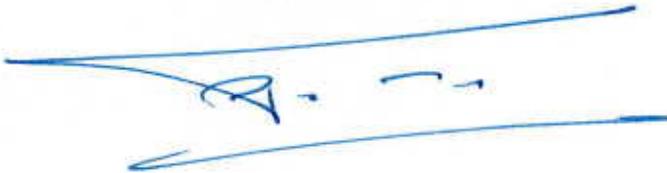
Il vous est proposé :

- *de décider que le compte administratif 2023 du budget principal n'appelle aucune observation, ni réserve ;*
- *d'autoriser Monsieur le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.*

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Monsieur Le Président,

François MOUSSET



Le secrétaire de séance,

Guillaume GRANNEC



CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 30 MAI 2024

Le Conseil Communautaire, convoqué par courriel en date du 23 mai 2024, s'est réuni le **30 mai 2024**, à VANNES, dans les locaux de Golfe du Morbihan - Vannes agglomération, au 30 rue Alfred Kastler, PIBS 2, à VANNES, sous la Présidence de Monsieur François MOUSSET, Vice-Président.

Etaient présents :

ARRADON : Pascal BARRET (arrivée à 18h15) - Jean-Philippe PERIES
ARZON : Catherine LECLERC
BADEN : Patrick EVENO - Anita ALLAIN-LE PORT
BRANDIVY : Guillaume GRANNEC
COLPO : Freddy JAHIER
ELVEN : Gérard GICQUEL
GRAND-CHAMP : Dominique LE MEUR - Julian EVENO
LARMOR-BADEN : Denis BERTHOLOM
LE HEZO : Guy DERBOIS
LE TOUR-DU-PARC : François MOUSSET
LOCMARIA-GD CHAMP : Martine LOHEZIC
LOCQUeltas : Michel GUERNEVE
MONTERBLANC : Gaëlle EMERAUD-JEGOUSSE
PLAUDREN : Nathalie LE LUHERNE
PLESCOP : Loïc LE TRIONNAIRE - Françoise FOURRIER - Pierre LE RAY
PLOEREN : Gilbert LORHO - Sylvie LASTENNET - Bernard RIBAUD
PLOUGOUMELLEN : Léna BERTHELOT
SAINT-AVE : Anne GALLO - Thierry EVENO - André BELLEGUIC - Michaël LE BOHEC
ST GILDAS DE RHUYS : Alain LAYEC
SAINT-NOLFF : Nadine LE GOFF-CARNEC - Eric ANDRIEU
SARZEAU : Dominique VANARD - Jean-Marc DUPEYRAT - Roland NICOL
SENE : Sylvie SCULO - Régis FACCHINETTI - Anthony MOREL
SULNIAC : Marylène CONAN - Christophe BROHAN
SURZUR : Noëlle CHENOT - Yvan LE NEVE
THEIX-NOYALO : Christian SEBILLE - Danielle CATREVAUX - Sullivan VALIENTE
TREDION : Jean-Pierre RIVOAL
TREFFLEAN : Claude LE JALLE
VANNES : Anne LE HENANFF - François ARS - Mohamed AZGAG - Monique JEAN - Michel GILLET - Nadine PELERIN - Gérard THEPAUT - Hortense LE PAPE - Olivier LE BRUN - Chrystel DELATTRE - Fabien LE GUERNEVE - Latifa BAKHTOUS - Patrice KERMORVANT - Armelle MANCHEC - Jean- Pierre RIVERY - Karine SCHMID - Maxime HUGUE - Jean -Jacques PAGE - Franck POIRIER - Patrick LE MESTRE - Marie-Noëlle KERGOSIEN - Audrey ESSOLA

Ont donné pouvoir :

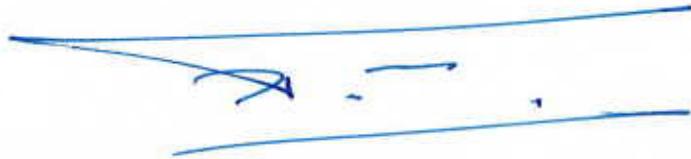
ARRADON : Lucile BOICHOT a donné pouvoir à Pascal BARRET
ELVEN : Claudine LE BOURSICAUD-GRANDIN a donné pouvoir à Gérard GICQUEL
: Arnaud DE GOVE a donné pouvoir à Claude LE JALLE
GRAND-CHAMP : Yves BLEUNVEN a donné pouvoir à Dominique LE MEUR
ILE-AUX-MOINES : Philippe LE BERIGOT a donné pouvoir à Denis BERTHOLOM
LA TRINITE-SURZUR : Vincent ROSSI a donné pouvoir à Christian SEBILLE
LE BONO : Yves DREVES a donné pouvoir à Gilbert LORHO
MEUCON : Pierrick MESSAGER a donné pouvoir à Michel GUERNEVE
MONTERBLANC : Alban MOQUET a donné pouvoir à Gaëlle EMERAUD-JEGOUSSE
PLOUGOUMELLEN : Raynald MASSON a donné pouvoir à Léna BERTHELOT
SAINT-ARMEL : Anne TESSIER-PETARD a donné pouvoir à Sylvie SCULO
SAINT-AVE : Morgane LE ROUX a donné pouvoir à Anne GALLO
SARZEAU : Corinne JOUIN DARRAS a donné pouvoir à Dominique VANARD
SENE : Katy CHATILLON-LEGALL a donné pouvoir à Régis FACCHINETTI
VANNES : Christine PENHOUET a donné pouvoir à Mohamed AZGAG
: Virginie TALMON a donné pouvoir à Chrystel DELATTRE

VANNES : Sandrine BERTHIER a donné pouvoir à Audrey ESSOLA

Ont été excusés :
ILE D'ARZ : Jean LOISEAU

Absents :
THEIX-NOYALO : Paulette MAILLOT

Le Vice-Président,
François MOUSSET



SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 30 MAI 2024

FINANCES

**VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023
BUDGET ANNEXE DECHETS**

Monsieur François MOUSSET présente le rapport suivant :

Il est soumis pour approbation le compte administratif 2023 qui présente les résultats suivants :

BUDGET ANNEXE DECHETS

1- SECTION DE FONCTIONNEMENT

Le total des titres de recettes d'exploitation constaté en 2023 s'élève à 35 490 782,22 €
Le total des dépenses d'exploitation en 2023 s'est élevé à 34 738 649,46 €

Il en résulte un excédent d'exploitation de l'exercice de 752 132,76 €
Compte tenu de la reprise de l'excédent antérieur reporté de 2022 7 978 542,44 €

Il est constaté un excédent de clôture 2023 de 8 730 675,20 €

2- SECTION D'INVESTISSEMENT

Le total des titres de recettes constaté en 2023 s'élève à 3 142 952,68 €
Le total des mandats 2023 s'est élevé à 3 974 089,53 €

Il en résulte donc un déficit d'investissement de l'exercice de - 831 136,85 €
Compte tenu de la reprise de l'excédent antérieur reporté de 2022 5 291 617,93 €

Il en résulte donc un excédent de clôture 2023 de 4 460 481,08 €

Si l'on tient compte des restes à réaliser 2023 de la section d'investissement qui s'élèvent à :

- 3 855 739,36 € en dépenses
- 40 000 € en recettes

Il en résulte un excédent de financement en investissement de 644 741,72 €.

Vu l'avis favorable du Bureau du 17 mai 2024 et vu l'avis de la Commission Ressources communautaires du 23 mai 2024,

Il vous est proposé :

- de décider que le compte administratif 2023 du budget annexe déchets n'appelle aucune observation, ni réserve ;

Mise en ligne le 06/06/2024

Envoyé en préfecture le 06/06/2024

Reçu en préfecture le 06/06/2024

Publié le

ID : 056-200067932-20240530-240530_DEL08-DE

- *d'autoriser Monsieur le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.*

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Monsieur Le Président,

François MOUSSET

Le secrétaire de séance,

Guillaume GRANNEC



CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 30 MAI 2024

Le Conseil Communautaire, convoqué par courriel en date du 23 mai 2024, s'est réuni le **30 mai 2024**, à VANNES, dans les locaux de Golfe du Morbihan - Vannes agglomération, au 30 rue Alfred Kastler, PIBS 2, à VANNES, sous la Présidence de Monsieur François MOUSSET, Vice-Président.

Etaient présents :

ARRADON : Pascal BARRET (arrivée à 18h15) - Jean-Philippe PERIES
ARZON : Catherine LECLERC
BADEN : Patrick EVENO - Anita ALLAIN-LE PORT
BRANDIVY : Guillaume GRANNEC
COLPO : Freddy JAHIER
ELVEN : Gérard GICQUEL
GRAND-CHAMP : Dominique LE MEUR - Julian EVENO
LARMOR-BADEN : Denis BERTHOLOM
LE HEZO : Guy DERBOIS
LE TOUR-DU-PARC : François MOUSSET
LOCMARIA-GD CHAMP : Martine LOHEZIC
LOCQUeltas : Michel GUERNEVE
MONTERBLANC : Gaëlle EMERAUD-JEGOUSSE
PLAUDREN : Nathalie LE LUHERNE
PLESCOP : Loïc LE TRIONNAIRE - Françoise FOURRIER - Pierre LE RAY
PLOEREN : Gilbert LORHO - Sylvie LASTENNET - Bernard RIBAUD
PLOUGOUMELLEN : Léna BERTHELOT
SAINT-AVE : Anne GALLO - Thierry EVENO - André BELLEGUIC - Michaël LE BOHEC
ST GILDAS DE RHUYS : Alain LAYEC
SAINT-NOLFF : Nadine LE GOFF-CARNEC - Eric ANDRIEU
SARZEAU : Dominique VANARD - Jean-Marc DUPEYRAT - Roland NICOL
SENE : Sylvie SCULO - Régis FACCHINETTI - Anthony MOREL
SULNIAC : Marylène CONAN - Christophe BROHAN
SURZUR : Noëlle CHENOT - Yvan LE NEVE
THEIX-NOYALO : Christian SEBILLE - Danielle CATREVAUX - Sullivan VALIENTE
TREDION : Jean-Pierre RIVOAL
TREFFLEAN : Claude LE JALLE
VANNES : Anne LE HENANFF - François ARS - Mohamed AZGAG - Monique JEAN - Michel GILLET - Nadine PELERIN - Gérard THEPAUT - Hortense LE PAPE - Olivier LE BRUN - Chrystel DELATTRE - Fabien LE GUERNEVE - Latifa BAKHTOUS - Patrice KERMORVANT - Armelle MANCHEC - Jean- Pierre RIVERY - Karine SCHMID - Maxime HUGÉ - Jean -Jacques PAGE - Franck POIRIER - Patrick LE MESTRE - Marie-Noëlle KERGOSIEN - Audrey ESSOLA

Ont donné pouvoir :

ARRADON : Lucile BOICHOT a donné pouvoir à Pascal BARRET
ELVEN : Claudine LE BOURSICAUD-GRANDIN a donné pouvoir à Gérard GICQUEL
: Arnaud DE GOVE a donné pouvoir à Claude LE JALLE
GRAND-CHAMP : Yves BLEUNVEN a donné pouvoir à Dominique LE MEUR
ILE-AUX-MOINES : Philippe LE BERIGOT a donné pouvoir à Denis BERTHOLOM
LA TRINITE-SURZUR : Vincent ROSSI a donné pouvoir à Christian SEBILLE
LE BONO : Yves DREVES a donné pouvoir à Gilbert LORHO
MEUCON : Pierrick MESSAGER a donné pouvoir à Michel GUERNEVE
MONTERBLANC : Alban MOQUET a donné pouvoir à Gaëlle EMERAUD-JEGOUSSE
PLOUGOUMELLEN : Raynald MASSON a donné pouvoir à Léna BERTHELOT
SAINT-ARMEL : Anne TESSIER-PETARD a donné pouvoir à Sylvie SCULO
SAINT-AVE : Morgane LE ROUX a donné pouvoir à Anne GALLO
SARZEAU : Corinne JOUIN DARRAS a donné pouvoir à Dominique VANARD
SENE : Katy CHATILLON-LEGALL a donné pouvoir à Régis FACCHINETTI
VANNES : Christine PENHOJET a donné pouvoir à Mohamed AZGAG
: Virginie TALMON a donné pouvoir à Chrystel DELATTRE

VANNES : Sandrine BERTHIER a donné pouvoir à Audrey ESSOLA

Ont été excusés :
ILE D'ARZ : Jean LOISEAU

Absents :
THEIX-NOYALO : Paulette MAILLOT

Le Vice-Président,
François MOUSSET



SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 30 MAI 2024

FINANCES

**VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023
BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT COLLECTIF REGIE**

Monsieur François MOUSSET présente le rapport suivant :

Il est soumis pour approbation le compte administratif 2023 qui présente les résultats suivants :

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT COLLECTIF REGIE

1- SECTION D'EXPLOITATION

Le total des titres de recettes d'exploitation constaté en 2023 s'élève à 13 806 352,05 €

Le total des dépenses d'exploitation en 2023 s'est élevé à 12 966 231,74 €

Il en résulte un excédent d'exploitation de l'exercice de 840 120,31 €

Il est constaté un excédent de clôture 2023 de 840 120,31 €

2- SECTION D'INVESTISSEMENT

Le total des titres de recettes constaté en 2023 s'élève à 9 147 606,56 €

Le total des mandats 2023 s'est élevé à 8 514 701,67 €

Il en résulte donc un excédent d'investissement de l'exercice de 632 904,89 €

La section d'investissement présentait en 2022 un déficit de - 2 166 259,59 €

Il en résulte donc un déficit de clôture 2023 de - 1 533 354,70 €

Si l'on tient compte des restes à réaliser 2023 de la section d'investissement qui s'élèvent à :

- 3 053 014,65 € en dépenses ;
- 4 479 061,11 € en recettes.

Il en résulte un besoin de financement en investissement de 107 308,24 €

Vu l'avis favorable du Bureau du 17 mai 2024 et vu l'avis de la Commission Ressources Communautaires du 23 mai 2024,

Il vous est proposé :

- de décider que le compte administratif 2023 du budget annexe Assainissement collectif régie n'appelle aucune observation, ni réserve ;
- d'autoriser Monsieur le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Monsieur Le Président,

François MOUSSET



Le secrétaire de séance,

Guillaume GRANNEC



CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 30 MAI 2024

Le Conseil Communautaire, convoqué par courriel en date du 23 mai 2024, s'est réuni le **30 mai 2024**, à VANNES, dans les locaux de Golfe du Morbihan - Vannes agglomération, au 30 rue Alfred Kastler, PIBS 2, à VANNES, sous la Présidence de Monsieur François MOUSSET, Vice-Président.

Etaient présents :

ARRADON : Pascal BARRET (arrivée à 18h15) - Jean-Philippe PERIES
ARZON : Catherine LECLERC
BADEN : Patrick EVENO - Anita ALLAIN-LE PORT
BRANDIVY : Guillaume GRANNEC
COLPO : Freddy JAHIER
ELVEN : Gérard GICQUEL
GRAND-CHAMP : Dominique LE MEUR - Julian EVENO
LARMOR-BADEN : Denis BERTHOLOM
LE HEZO : Guy DERBOIS
LE TOUR-DU-PARC : François MOUSSET
LOCMARIA-GD CHAMP : Martine LOHEZIC
LOCQUeltas : Michel GUERNEVE
MONTERBLANC : Gaëlle EMERAUD-JEGOUSSE
PLAUDREN : Nathalie LE LUHERNE
PLESCOP : Loïc LE TRIONNAIRE - Françoise FOURRIER - Pierre LE RAY
PLOEREN : Gilbert LORHO - Sylvie LASTENNET - Bernard RIBAUD
PLOUGOUMELLEN : Léna BERTHELOT
SAINT-AVE : Anne GALLO - Thierry EVENO - André BELLEGUIC - Michaël LE BOHEC
ST GILDAS DE RHUYS : Alain LAYEC
SAINT-NOLFF : Nadine LE GOFF-CARNEC - Eric ANDRIEU
SARZEAU : Dominique VANARD - Jean-Marc DUPEYRAT - Roland NICOL
SENE : Sylvie SCULO - Régis FACCHINETTI - Anthony MOREL
SULNIAC : Marylène CONAN - Christophe BROHAN
SURZUR : Noëlle CHENOT - Yvan LE NEVE
THEIX-NOYALO : Christian SEBILLE - Danielle CATREVAUX - Sullivan VALIENTE
TREDION : Jean-Pierre RIVOAL
TREFFLEAN : Claude LE JALLE
VANNES : Anne LE HENANFF - François ARS - Mohamed AZGAG - Monique JEAN - Michel GILLET - Nadine PELERIN - Gérard THEPAUT - Hortense LE PAPE - Olivier LE BRUN - Chrystel DELATTRE - Fabien LE GUERNEVE - Latifa BAKHTOUS - Patrice KERMORVANT - Armelle MANCHEC - Jean- Pierre RIVERY - Karine SCHMID - Maxime HUGUE - Jean -Jacques PAGE - Franck POIRIER - Patrick LE MESTRE - Marie-Noëlle KERGOSIEN - Audrey ESSOLA

Ont donné pouvoir :

ARRADON : Lucile BOICHOT a donné pouvoir à Pascal BARRET
ELVEN : Claudine LE BOURSICAUD-GRANDIN a donné pouvoir à Gérard GICQUEL
: Arnaud DE GOVE a donné pouvoir à Claude LE JALLE
GRAND-CHAMP : Yves BLEUNVEN a donné pouvoir à Dominique LE MEUR
ILE-AUX-MOINES : Philippe LE BERIGOT a donné pouvoir à Denis BERTHOLOM
LA TRINITE-SURZUR : Vincent ROSSI a donné pouvoir à Christian SEBILLE
LE BONO : Yves DREVES a donné pouvoir à Gilbert LORHO
MEUCON : Pierrick MESSAGER a donné pouvoir à Michel GUERNEVE
MONTERBLANC : Alban MOQUET a donné pouvoir à Gaëlle EMERAUD-JEGOUSSE
PLOUGOUMELLEN : Raynald MASSON a donné pouvoir à Léna BERTHELOT
SAINT-ARMEL : Anne TESSIER-PETARD a donné pouvoir à Sylvie SCULO
SAINT-AVE : Morgane LE ROUX a donné pouvoir à Anne GALLO
SARZEAU : Corinne JOUIN DARRAS a donné pouvoir à Dominique VANARD
SENE : Katy CHATILLON-LEGALL a donné pouvoir à Régis FACCHINETTI
VANNES : Christine PENHOUET a donné pouvoir à Mohamed AZGAG
: Virginie TALMON a donné pouvoir à Chrystel DELATTRE

VANNES : Sandrine BERTHIER a donné pouvoir à Audrey ESSOLA

Ont été excusés :
ILE D'ARZ : Jean LOISEAU

Absents :
THEIX-NOYALO : Paulette MAILLOT

Le Vice-Président,
François MOUSSET



SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 30 MAI 2024

FINANCES

**VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023
BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT DSP**

Monsieur François MOUSSET présente le rapport suivant :

Il est soumis pour approbation le compte administratif 2023 qui présente les résultats suivants :

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT DSP

1- SECTION D'EXPLOITATION

Le total des titres de recettes d'exploitation constaté en 2023 s'élève à	8 265 575,16 €
Le total des dépenses d'exploitation en 2023 s'est élevé à	2 182 176,50 €
Il en résulte un excédent d'exploitation de l'exercice de	6 083 398,66 €
Compte tenu de la reprise de l'excédent antérieur reporté de 2022	470 149,13 €
Il est constaté un excédent de clôture 2023 de	6 553 547,79 €

2- SECTION D'INVESTISSEMENT

Le total des titres de recettes constaté en 2023 s'élève à	7 100 884,84 €
Le total des mandats 2023 s'est élevé à	5 363 763,24 €
Il en résulte donc un excédent d'investissement de l'exercice de	1 737 121,60 €
Compte tenu du déficit reporté 2022 de	- 2 726 310,67 €
Il en résulte donc un déficit de clôture 2023 de	- 989 189,07 €

Si l'on tient compte des restes à réaliser 2023 de la section d'investissement qui s'élèvent à :

- 4 712 922,29 € en dépenses ;
- 3 488 773,96 € en recettes.

Il en résulte un besoin de financement en investissement de 2 213 337,40 €

Vu l'avis favorable du Bureau du 17 mai 2024 et l'avis de la Commission Ressources Communautaire du 23 mai 2024,

Mise en ligne le 06/06/2024

Envoyé en préfecture le 06/06/2024

Reçu en préfecture le 06/06/2024

Publié le

ID : 056-200067932-20240530-240530_DEL10B-DE

Il vous est proposé :

- *de décider que le compte administratif 2023 du budget annexe assainissement DSP n'appelle aucune observation, ni réserve ;*
- *d'autoriser Monsieur le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.*

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Monsieur Le Président,

François MOUSSET

Le secrétaire de séance,

Guillaume GRANNEC



CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 30 MAI 2024

Le Conseil Communautaire, convoqué par courriel en date du 23 mai 2024, s'est réuni le **30 mai 2024**, à VANNES, dans les locaux de Golfe du Morbihan - Vannes agglomération, au 30 rue Alfred Kastler, PIBS 2, à VANNES, sous la Présidence de Monsieur François MOUSSET, Vice-Président.

Etaient présents :

ARRADON : Pascal BARRET (arrivée à 18h15) - Jean-Philippe PERIES
ARZON : Catherine LECLERC
BADEN : Patrick EVENO - Anita ALLAIN-LE PORT
BRANDIVY : Guillaume GRANNEC
COLPO : Freddy JAHIER
ELVEN : Gérard GICQUEL
GRAND-CHAMP : Dominique LE MEUR - Julian EVENO
LARMOR-BADEN : Denis BERTHOLOM
LE HEZO : Guy DERBOIS
LE TOUR-DU-PARC : François MOUSSET
LOCMARIA-GD CHAMP : Martine LOHEZIC
LOCQUeltas : Michel GUERNEVE
MONTERBLANC : Gaëlle EMERAUD-JEGOUSSE
PLAUDREN : Nathalie LE LUHERNE
PLESCOP : Loïc LE TRIONNAIRE - Françoise FOURRIER - Pierre LE RAY
PLOEREN : Gilbert LORHO - Sylvie LASTENNET - Bernard RIBAUD
PLOUGOUMELLEN : Léna BERTHELOT
SAINT-AVE : Anne GALLO - Thierry EVENO - André BELLEGUIC - Michaël LE BOHEC
ST GILDAS DE RHUYS : Alain LAYEC
SAINT-NOLFF : Nadine LE GOFF-CARNEC - Eric ANDRIEU
SARZEAU : Dominique VANARD - Jean-Marc DUPEYRAT - Roland NICOL
SENE : Sylvie SCULO - Régis FACCHINETTI - Anthony MOREL
SULNIAC : Marylène CONAN - Christophe BROHAN
SURZUR : Noëlle CHENOT - Yvan LE NEVE
THEIX-NOYALO : Christian SEBILLE - Danielle CATREVAUX - Sullivan VALIENTE
TREDION : Jean-Pierre RIVOAL
TREFFLEAN : Claude LE JALLE
VANNES : Anne LE HENANFF - François ARS - Mohamed AZGAG - Monique JEAN - Michel GILLET - Nadine PELERIN - Gérard THEPAUT - Hortense LE PAPE - Olivier LE BRUN - Chrystel DELATTRE - Fabien LE GUERNEVE - Latifa BAKHTOUS - Patrice KERMORVANT - Armelle MANCHEC - Jean- Pierre RIVERY - Karine SCHMID - Maxime HUGUE - Jean -Jacques PAGE - Franck POIRIER - Patrick LE MESTRE - Marie-Noëlle KERGOSIEN - Audrey ESSOLA

Ont donné pouvoir :

ARRADON : Lucile BOICHOT a donné pouvoir à Pascal BARRET
ELVEN : Claudine LE BOURSICAUD-GRANDIN a donné pouvoir à Gérard GICQUEL
: Arnaud DE GOVE a donné pouvoir à Claude LE JALLE
GRAND-CHAMP : Yves BLEUNVEN a donné pouvoir à Dominique LE MEUR
ILE-AUX-MOINES : Philippe LE BERIGOT a donné pouvoir à Denis BERTHOLOM
LA TRINITE-SURZUR : Vincent ROSSI a donné pouvoir à Christian SEBILLE
LE BONO : Yves DREVES a donné pouvoir à Gilbert LORHO
MEUCON : Pierrick MESSAGER a donné pouvoir à Michel GUERNEVE
MONTERBLANC : Alban MOQUET a donné pouvoir à Gaëlle EMERAUD-JEGOUSSE
PLOUGOUMELLEN : Raynald MASSON a donné pouvoir à Léna BERTHELOT
SAINT-ARMEL : Anne TESSIER-PETARD a donné pouvoir à Sylvie SCULO
SAINT-AVE : Morgane LE ROUX a donné pouvoir à Anne GALLO
SARZEAU : Corinne JOUIN DARRAS a donné pouvoir à Dominique VANARD
SENE : Katy CHATILLON-LEGALL a donné pouvoir à Régis FACCHINETTI
VANNES : Christine PENHOJET a donné pouvoir à Mohamed AZGAG
: Virginie TALMON a donné pouvoir à Chrystel DELATTRE

Mise en ligne le 06/06/2024

Envoyé en préfecture le 06/06/2024

Reçu en préfecture le 06/06/2024

Publié le

ID : 056-200067932-20240530-240530_DEL11-DE

VANNES : Sandrine BERTHIER a donné pouvoir à Audrey ESSOLA

Ont été excusés :
ILE D'ARZ : Jean LOISEAU

Absents :
THEIX-NOYALO : Paulette MAILLOT

Le Vice-Président,
François MOUSSET



SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 30 MAI 2024

FINANCES

**VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023
BUDGET ANNEXE EAU POTABLE REGIE**

Monsieur François MOUSSET présente le rapport suivant :

Il est soumis pour approbation le compte administratif 2023 qui présente les résultats suivants :

BUDGET ANNEXE EAU POTABLE REGIE

1- SECTION D'EXPLOITATION

Le total des titres de recettes d'exploitation constaté en 2023 s'élève à	17 171 223,30 €
Le total des dépenses d'exploitation en 2023 s'est élevé à	14 560 503,39 €
	<hr/>
Il en résulte un excédent d'exploitation de l'exercice de	2 610 719,91 €
Il est constaté un excédent de clôture 2023 de	2 610 719,91 €

2- SECTION D'INVESTISSEMENT

Le total des titres de recettes constaté en 2023 s'élève à	6 106 193,57 €
Le total des mandats 2023 s'est élevé à	6 855 443,46 €
	<hr/>
Il en résulte donc un déficit d'investissement de l'exercice de	- 749 249,89 €
Compte tenu de la reprise du déficit antérieur reporté de 2022	- 975 405,79 €
Il en résulte donc un déficit de clôture 2023 de	- 1 724 655,68 €

Si l'on tient compte des restes à réaliser 2023 de la section d'investissement qui s'élèvent à :

- 4 639 587,44 € en dépenses.

Il en résulte un besoin de financement en investissement de 6 364 243,12 €.

Vu l'avis favorable du Bureau du 17 mai 2024 et vu l'avis de la Commission Ressources Communautaires du 23 mai 2024

Mise en ligne le 06/06/2024

Envoyé en préfecture le 06/06/2024

Reçu en préfecture le 06/06/2024

Publié le

ID : 056-200067932-20240530-240530_DEL11-DE

Il vous est proposé :

- *de décider que le compte administratif 2023 du budget annexe eau potable régie n'appelle aucune observation, ni réserve ;*
- *d'autoriser Monsieur le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.*

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Monsieur Le Président,

François MOUSSET



Le secrétaire de séance,

Guillaume GRANNEC



CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 30 MAI 2024

Le Conseil Communautaire, convoqué par courriel en date du 23 mai 2024, s'est réuni le **30 mai 2024**, à VANNES, dans les locaux de Golfe du Morbihan - Vannes agglomération, au 30 rue Alfred Kastler, PIBS 2, à VANNES, sous la Présidence de Monsieur François MOUSSET, Vice-Président.

Etaient présents :

ARRADON : Pascal BARRET (arrivée à 18h15) - Jean-Philippe PERIES
ARZON : Catherine LECLERC
BADEN : Patrick EVENO - Anita ALLAIN-LE PORT
BRANDIVY : Guillaume GRANNEC
COLPO : Freddy JAHIER
ELVEN : Gérard GICQUEL
GRAND-CHAMP : Dominique LE MEUR - Julian EVENO
LARMOR-BADEN : Denis BERTHOLOM
LE HEZO : Guy DERBOIS
LE TOUR-DU-PARC : François MOUSSET
LOCMARIA-GD CHAMP : Martine LOHEZIC
LOCQUeltas : Michel GUERNEVE
MONTERBLANC : Gaëlle EMERAUD-JEGOUSSE
PLAUDREN : Nathalie LE LUHERNE
PLESCOP : Loïc LE TRIONNAIRE - Françoise FOURRIER - Pierre LE RAY
PLOEREN : Gilbert LORHO - Sylvie LASTENNET - Bernard RIBAUD
PLOUGOUMELLEN : Léna BERTHELOT
SAINT-AVE : Anne GALLO - Thierry EVENO - André BELLEGUIC - Michaël LE BOHEC
ST GILDAS DE RHUYS : Alain LAYEC
SAINT-NOLFF : Nadine LE GOFF-CARNEC - Eric ANDRIEU
SARZEAU : Dominique VANARD - Jean-Marc DUPEYRAT - Roland NICOL
SENE : Sylvie SCULO - Régis FACCHINETTI - Anthony MOREL
SULNIAC : Marylène CONAN - Christophe BROHAN
SURZUR : Noëlle CHENOT - Yvan LE NEVE
THEIX-NOYALO : Christian SEBILLE - Danielle CATREVAUX - Sullivan VALIENTE
TREDION : Jean-Pierre RIVOAL
TREFFLEAN : Claude LE JALLE
VANNES : Anne LE HENANFF - François ARS - Mohamed AZGAG - Monique JEAN - Michel GILLET - Nadine PELERIN - Gérard THEPAUT - Hortense LE PAPE - Olivier LE BRUN - Chrystel DELATTRE - Fabien LE GUERNEVE - Latifa BAKHTOUS - Patrice KERMORVANT - Armelle MANCHEC - Jean- Pierre RIVERY - Karine SCHMID - Maxime HUGÉ - Jean -Jacques PAGE - Franck POIRIER - Patrick LE MESTRE - Marie-Noëlle KERGOSIEN - Audrey ESSOLA

Ont donné pouvoir :

ARRADON : Lucile BOICHOT a donné pouvoir à Pascal BARRET
ELVEN : Claudine LE BOURSICAUD-GRANDIN a donné pouvoir à Gérard GICQUEL
: Arnaud DE GOVE a donné pouvoir à Claude LE JALLE
GRAND-CHAMP : Yves BLEUNVEN a donné pouvoir à Dominique LE MEUR
ILE-AUX-MOINES : Philippe LE BERIGOT a donné pouvoir à Denis BERTHOLOM
LA TRINITE-SURZUR : Vincent ROSSI a donné pouvoir à Christian SEBILLE
LE BONO : Yves DREVES a donné pouvoir à Gilbert LORHO
MEUCON : Pierrick MESSAGER a donné pouvoir à Michel GUERNEVE
MONTERBLANC : Alban MOQUET a donné pouvoir à Gaëlle EMERAUD-JEGOUSSE
PLOUGOUMELLEN : Raynald MASSON a donné pouvoir à Léna BERTHELOT
SAINT-ARMEL : Anne TESSIER-PETARD a donné pouvoir à Sylvie SCULO
SAINT-AVE : Morgane LE ROUX a donné pouvoir à Anne GALLO
SARZEAU : Corinne JOUIN DARRAS a donné pouvoir à Dominique VANARD
SENE : Katy CHATILLON-LEGALL a donné pouvoir à Régis FACCHINETTI
VANNES : Christine PENHOJET a donné pouvoir à Mohamed AZGAG
: Virginie TALMON a donné pouvoir à Chrystel DELATTRE

VANNES : Sandrine BERTHIER a donné pouvoir à Audrey ESSOLA

Ont été excusés :
ILE D'ARZ : Jean LOISEAU

Absents :
THEIX-NOYALO : Paulette MAILLOT

Le Vice-Président,
François MOUSSET



SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 30 MAI 2024

FINANCES

**VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023
BUDGET ANNEXE EAU POTABLE DSP**

Monsieur François MOUSSET présente le rapport suivant :

Il est soumis pour approbation le compte administratif 2023 qui présente les résultats suivants :

BUDGET ANNEXE EAU POTABLE DSP

1- SECTION D'EXPLOITATION

Le total des titres de recettes d'exploitation constaté en 2023 s'élève à 8 724 191,69 €

Le total des dépenses d'exploitation en 2023 s'est élevé à 1 632 120,55 €

Il en résulte un excédent d'exploitation de l'exercice de 7 092 071,14 €

Il est constaté un excédent de clôture 2023 de 7 092 071,14 €

2- SECTION D'INVESTISSEMENT

Le total des titres de recettes constaté en 2023 s'élève à 7 906 458,08 €

Le total des mandats 2023 s'est élevé à 1 464 817,43 €

Il en résulte donc un excédent d'investissement de l'exercice de 6 441 640,65 €

La section d'investissement présentait en 2022 un déficit de - 8 266 837,52 €

Il en résulte donc un déficit de clôture 2023 de - 1 825 196,87 €

Si l'on tient compte des restes à réaliser 2023 de la section d'investissement qui s'élèvent à :

- 413 637,02 € en dépenses,
- 7 700 € en recettes.

Il en résulte un besoin de financement en investissement de 2 231 133,89 €.

Vu l'avis favorable du Bureau du 17 mai 2024 et vu l'avis de la Commission Ressources Communautaires du 23 mai 2024,

Mise en ligne le 06/06/2024

Envoyé en préfecture le 06/06/2024

Reçu en préfecture le 06/06/2024

Publié le

ID : 056-200067932-20240530-240530_DEL12-DE

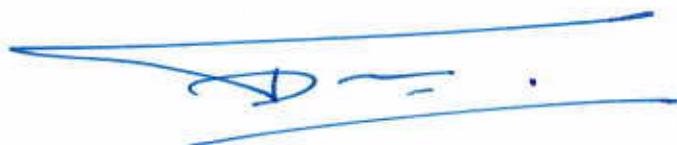
Il vous est proposé :

- *de décider que le compte administratif 2023 du budget annexe eau potable DSP n'appelle aucune observation, ni réserve ;*
- *d'autoriser Monsieur le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.*

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Monsieur Le Président,

François MOUSSET



Le secrétaire de séance,

Guillaume GRANNEC



CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 30 MAI 2024

Le Conseil Communautaire, convoqué par courriel en date du 23 mai 2024, s'est réuni le **30 mai 2024**, à VANNES, dans les locaux de Golfe du Morbihan - Vannes agglomération, au 30 rue Alfred Kastler, PIBS 2, à VANNES, sous la Présidence de Monsieur François MOUSSET, Vice-Président.

Etaient présents :

ARRADON : Pascal BARRET (arrivée à 18h15) - Jean-Philippe PERIES
ARZON : Catherine LECLERC
BADEN : Patrick EVENO - Anita ALLAIN-LE PORT
BRANDIVY : Guillaume GRANNEC
COLPO : Freddy JAHIER
ELVEN : Gérard GICQUEL
GRAND-CHAMP : Dominique LE MEUR - Julian EVENO
LARMOR-BADEN : Denis BERTHOLOM
LE HEZO : Guy DERBOIS
LE TOUR-DU-PARC : François MOUSSET
LOCMARIA-GD CHAMP : Martine LOHEZIC
LOCQUeltas : Michel GUERNEVE
MONTERBLANC : Gaëlle EMERAUD-JEGOUSSE
PLAUDREN : Nathalie LE LUHERNE
PLESCOP : Loïc LE TRIONNAIRE - Françoise FOURRIER - Pierre LE RAY
PLOEREN : Gilbert LORHO - Sylvie LASTENNET - Bernard RIBAUD
PLOUGOUMELLEN : Léna BERTHELOT
SAINT-AVE : Anne GALLO - Thierry EVENO - André BELLEGUIC - Michaël LE BOHEC
ST GILDAS DE RHUYS : Alain LAYEC
SAINT-NOLFF : Nadine LE GOFF-CARNEC - Eric ANDRIEU
SARZEAU : Dominique VANARD - Jean-Marc DUPEYRAT - Roland NICOL
SENE : Sylvie SCULO - Régis FACCHINETTI - Anthony MOREL
SULNIAC : Marylène CONAN - Christophe BROHAN
SURZUR : Noëlle CHENOT - Yvan LE NEVE
THEIX-NOYALO : Christian SEBILLE - Danielle CATREVAUX - Sullivan VALIENTE
TREDION : Jean-Pierre RIVOAL
TREFFLEAN : Claude LE JALLE
VANNES : Anne LE HENANFF - François ARS - Mohamed AZGAG - Monique JEAN - Michel GILLET - Nadine PELERIN - Gérard THEPAUT - Hortense LE PAPE - Olivier LE BRUN - Chrystel DELATTRE - Fabien LE GUERNEVE - Latifa BAKHTOUS - Patrice KERMORVANT - Armelle MANCHEC - Jean- Pierre RIVERY - Karine SCHMID - Maxime HUGUE - Jean -Jacques PAGE - Franck POIRIER - Patrick LE MESTRE - Marie-Noëlle KERGOSIEN - Audrey ESSOLA

Ont donné pouvoir :

ARRADON : Lucile BOICHOT a donné pouvoir à Pascal BARRET
ELVEN : Claudine LE BOURSICAUD-GRANDIN a donné pouvoir à Gérard GICQUEL
: Arnaud DE GOVE a donné pouvoir à Claude LE JALLE
GRAND-CHAMP : Yves BLEUNVEN a donné pouvoir à Dominique LE MEUR
ILE-AUX-MOINES : Philippe LE BERIGOT a donné pouvoir à Denis BERTHOLOM
LA TRINITE-SURZUR : Vincent ROSSI a donné pouvoir à Christian SEBILLE
LE BONO : Yves DREVES a donné pouvoir à Gilbert LORHO
MEUCON : Pierrick MESSAGER a donné pouvoir à Michel GUERNEVE
MONTERBLANC : Alban MOQUET a donné pouvoir à Gaëlle EMERAUD-JEGOUSSE
PLOUGOUMELLEN : Raynald MASSON a donné pouvoir à Léna BERTHELOT
SAINT-ARMEL : Anne TESSIER-PETARD a donné pouvoir à Sylvie SCULO
SAINT-AVE : Morgane LE ROUX a donné pouvoir à Anne GALLO
SARZEAU : Corinne JOUIN DARRAS a donné pouvoir à Dominique VANARD
SENE : Katy CHATILLON-LEGALL a donné pouvoir à Régis FACCHINETTI
VANNES : Christine PENHOUET a donné pouvoir à Mohamed AZGAG
: Virginie TALMON a donné pouvoir à Chrystel DELATTRE

Mise en ligne le 06/06/2024

Envoyé en préfecture le 06/06/2024

Reçu en préfecture le 06/06/2024

Publié le

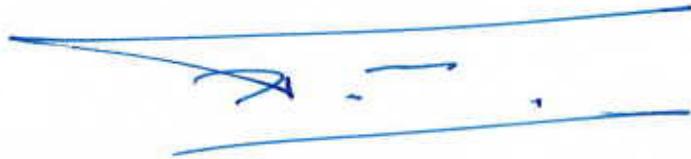
ID : 056-200067932-20240530-240630_DEL13-DE

VANNES : Sandrine BERTHIER a donné pouvoir à Audrey ESSOLA

Ont été excusés :
ILE D'ARZ : Jean LOISEAU

Absents :
THEIX-NOYALO : Paulette MAILLOT

Le Vice-Président,
François MOUSSET



SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 30 MAI 2024

FINANCES

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Monsieur François MOUSSET présente le rapport suivant :

Il est soumis pour approbation le compte administratif 2023 qui présente les résultats suivants :

BUDGET ANNEXE SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

1- SECTION D'EXPLOITATION

Le total des titres de recettes émis au cours de l'exercice 2023 s'élève à	137 147,50 €
Le total des mandats 2023 s'est élevé à	303 246,36 €
	<hr/>
Il résulte un déficit d'exploitation 2023 de l'exercice	- 166 098,86 €
Compte tenu de la reprise de l'excédent antérieur reporté de 2022	45 326,63 €
Il résulte un déficit d'exploitation de clôture 2023 de :	- 120 772,23 €

2- SECTION D'INVESTISSEMENT

Le total des titres de recettes d'investissement constaté en 2023 s'élève à	16 254,41 €
Le total des mandats 2023 s'est élevé à	50 855,11 €
	<hr/>
Il en résulte un déficit d'exercice d'investissement 2023 de	-34 600,70 €
La section d'investissement présentait en 2022 un excédent de	42 208,16 €
Il en résulte donc un excédent d'investissement de clôture 2023 de	7 607,46 €

Il n'y a pas de restes à réaliser en 2023.

Il en résulte un besoin de financement net d'investissement de 113 164,77 €.

Vu l'avis favorable du Bureau du 17 mai 2024 et vu l'avis de la commission Ressources communautaires du 23 mai 2024,

Il vous est proposé :

- *de décider que le compte administratif 2023 Service Public d'Assainissement Non Collectif n'appelle aucune observation, ni réserve ;*
- *d'autoriser Monsieur le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.*

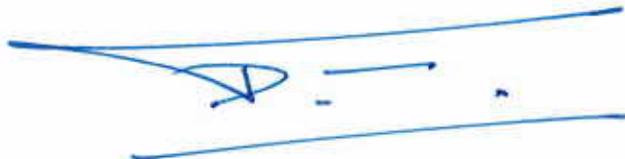
ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Monsieur Le Président,

François MOUSSET

Le secrétaire de séance,

Guillaume GRANNEC



CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 30 MAI 2024

Le Conseil Communautaire, convoqué par courriel en date du 23 mai 2024, s'est réuni le **30 mai 2024**, à VANNES, dans les locaux de Golfe du Morbihan - Vannes agglomération, au 30 rue Alfred Kastler, PIBS 2, à VANNES, sous la Présidence de Monsieur François MOUSSET, Vice-Président.

Etaient présents :

ARRADON : Pascal BARRET (arrivée à 18h15) - Jean-Philippe PERIES
ARZON : Catherine LECLERC
BADEN : Patrick EVENO - Anita ALLAIN-LE PORT
BRANDIVY : Guillaume GRANNEC
COLPO : Freddy JAHIER
ELVEN : Gérard GICQUEL
GRAND-CHAMP : Dominique LE MEUR - Julian EVENO
LARMOR-BADEN : Denis BERTHOLOM
LE HEZO : Guy DERBOIS
LE TOUR-DU-PARC : François MOUSSET
LOCMARIA-GD CHAMP : Martine LOHEZIC
LOCQUeltas : Michel GUERNEVE
MONTERBLANC : Gaëlle EMERAUD-JEGOUSSE
PLAUDREN : Nathalie LE LUHERNE
PLESCOP : Loïc LE TRIONNAIRE - Françoise FOURRIER - Pierre LE RAY
PLOEREN : Gilbert LORHO - Sylvie LASTENNET - Bernard RIBAUD
PLOUGOUMELLEN : Léna BERTHELOT
SAINT-AVE : Anne GALLO - Thierry EVENO - André BELLEGUIC - Michaël LE BOHEC
ST GILDAS DE RHUYS : Alain LAYEC
SAINT-NOLFF : Nadine LE GOFF-CARNEC - Eric ANDRIEU
SARZEAU : Dominique VANARD - Jean-Marc DUPEYRAT - Roland NICOL
SENE : Sylvie SCULO - Régis FACCHINETTI - Anthony MOREL
SULNIAC : Marylène CONAN - Christophe BROHAN
SURZUR : Noëlle CHENOT - Yvan LE NEVE
THEIX-NOYALO : Christian SEBILLE - Danielle CATREVAUX - Sullivan VALIENTE
TREDION : Jean-Pierre RIVOAL
TREFFLEAN : Claude LE JALLE
VANNES : Anne LE HENANFF - François ARS - Mohamed AZGAG - Monique JEAN - Michel GILLET - Nadine PELERIN - Gérard THEPAUT - Hortense LE PAPE - Olivier LE BRUN - Chrystel DELATTRE - Fabien LE GUERNEVE - Latifa BAKHTOUS - Patrice KERMORVANT - Armelle MANCHEC - Jean- Pierre RIVERY - Karine SCHMID - Maxime HUGÉ - Jean -Jacques PAGE - Franck POIRIER - Patrick LE MESTRE - Marie-Noëlle KERGOSIEN - Audrey ESSOLA

Ont donné pouvoir :

ARRADON : Lucile BOICHOT a donné pouvoir à Pascal BARRET
ELVEN : Claudine LE BOURSICAUD-GRANDIN a donné pouvoir à Gérard GICQUEL
: Arnaud DE GOVE a donné pouvoir à Claude LE JALLE
GRAND-CHAMP : Yves BLEUNVEN a donné pouvoir à Dominique LE MEUR
ILE-AUX-MOINES : Philippe LE BERIGOT a donné pouvoir à Denis BERTHOLOM
LA TRINITE-SURZUR : Vincent ROSSI a donné pouvoir à Christian SEBILLE
LE BONO : Yves DREVES a donné pouvoir à Gilbert LORHO
MEUCON : Pierrick MESSAGER a donné pouvoir à Michel GUERNEVE
MONTERBLANC : Alban MOQUET a donné pouvoir à Gaëlle EMERAUD-JEGOUSSE
PLOUGOUMELLEN : Raynald MASSON a donné pouvoir à Léna BERTHELOT
SAINT-ARMEL : Anne TESSIER-PETARD a donné pouvoir à Sylvie SCULO
SAINT-AVE : Morgane LE ROUX a donné pouvoir à Anne GALLO
SARZEAU : Corinne JOUIN DARRAS a donné pouvoir à Dominique VANARD
SENE : Katy CHATILLON-LEGALL a donné pouvoir à Régis FACCHINETTI
VANNES : Christine PENHOUET a donné pouvoir à Mohamed AZGAG
: Virginie TALMON a donné pouvoir à Chrystel DELATTRE

Mise en ligne le 06/06/2024

Envoyé en préfecture le 06/06/2024

Reçu en préfecture le 06/06/2024

Publié le

ID : 056-200067932-20240530-240530_DEL14-DE

VANNES : Sandrine BERTHIER a donné pouvoir à Audrey ESSOLA

Ont été excusés :
ILE D'ARZ : Jean LOISEAU

Absents :
THEIX-NOYALO : Paulette MAILLOT

Le Vice-Président,
François MOUSSET



SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 30 MAI 2024

FINANCES

**VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023
BUDGET ANNEXE DES TRANSPORTS**

Monsieur François MOUSSET présente le rapport suivant :

Il est soumis pour approbation le compte administratif 2023 qui présente les résultats suivants :

BUDGET ANNEXE DES TRANSPORTS

1- SECTION D'EXPLOITATION

Le total des titres de recettes d'exploitation constaté en 2023 s'élève à	26 582 122,77 €
Le total des dépenses d'exploitation en 2023 s'est élevé à	26 551 331,21 €
Il en résulte un excédent d'exploitation de l'exercice de	30 791,56 €
Il en résulte donc un excédent d'exploitation de clôture 2023 de	30 791,56 €

2- SECTION D'INVESTISSEMENT

Le total des titres de recettes constaté en 2023 s'élève à	6 828 896,13 €
Le total des mandats 2023 s'est élevé à	3 412 781,32 €
Il en résulte donc un déficit d'investissement de l'exercice de	3 416 114,81 €
Cette section présentait un résultat déficitaire 2022 de	- 2 224 042,59 €
Il en résulte donc un excédent de clôture 2023 de	1 192 072,22 €

Si l'on tient compte des restes à réaliser 2023 de la section d'investissement qui s'élèvent à :

- 3 861 949,63 € en dépenses,
- 150 000,00 € en recettes.

Il en résulte un besoin de financement en investissement de **2 519 877,41 €**.

Vu l'avis favorable du Bureau du 17 mai 2024 et vu l'avis de la commission Ressources Communautaires du 23 mai 2024,

Il vous est proposé :

- de décider que le compte administratif 2023 du budget annexe T observation, ni réserve ;
- d'autoriser Monsieur le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

POUR : 82 VOIX

CONTRE : 1 VOIX

ABSTENTIONS 2 VOIX

Monsieur Le Président,

François MOUSSET

Le secrétaire de séance,

Guillaume GRANNEC



CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 30 MAI 2024

Le Conseil Communautaire, convoqué par courriel en date du 23 mai 2024, s'est réuni le **30 mai 2024**, à VANNES, dans les locaux de Golfe du Morbihan - Vannes agglomération, au 30 rue Alfred Kastler, PIBS 2, à VANNES, sous la Présidence de Monsieur François MOUSSET, Vice-Président.

Etaient présents :

ARRADON : Pascal BARRET (arrivée à 18h15) - Jean-Philippe PERIES
ARZON : Catherine LECLERC
BADEN : Patrick EVENO - Anita ALLAIN-LE PORT
BRANDIVY : Guillaume GRANNEC
COLPO : Freddy JAHIER
ELVEN : Gérard GICQUEL
GRAND-CHAMP : Dominique LE MEUR - Julian EVENO
LARMOR-BADEN : Denis BERTHOLOM
LE HEZO : Guy DERBOIS
LE TOUR-DU-PARC : François MOUSSET
LOCMARIA-GD CHAMP : Martine LOHEZIC
LOCQUeltas : Michel GUERNEVE
MONTERBLANC : Gaëlle EMERAUD-JEGOUSSE
PLAUDREN : Nathalie LE LUHERNE
PLESCOP : Loïc LE TRIONNAIRE - Françoise FOURRIER - Pierre LE RAY
PLOEREN : Gilbert LORHO - Sylvie LASTENNET - Bernard RIBAUD
PLOUGOUMELLEN : Léna BERTHELOT
SAINT-AVE : Anne GALLO - Thierry EVENO - André BELLEGUIC - Michaël LE BOHEC
ST GILDAS DE RHUYS : Alain LAYEC
SAINT-NOLFF : Nadine LE GOFF-CARNEC - Eric ANDRIEU
SARZEAU : Dominique VANARD - Jean-Marc DUPEYRAT - Roland NICOL
SENE : Sylvie SCULO - Régis FACCHINETTI - Anthony MOREL
SULNIAC : Marylène CONAN - Christophe BROHAN
SURZUR : Noëlle CHENOT - Yvan LE NEVE
THEIX-NOYALO : Christian SEBILLE - Danielle CATREVAUX - Sullivan VALIENTE
TREDION : Jean-Pierre RIVOAL
TREFFLEAN : Claude LE JALLE
VANNES : Anne LE HENANFF - François ARS - Mohamed AZGAG - Monique JEAN - Michel GILLET - Nadine PELERIN - Gérard THEPAUT - Hortense LE PAPE - Olivier LE BRUN - Chrystel DELATTRE - Fabien LE GUERNEVE - Latifa BAKHTOUS - Patrice KERMORVANT - Armelle MANCHEC - Jean- Pierre RIVERY - Karine SCHMID - Maxime HUGUE - Jean -Jacques PAGE - Franck POIRIER - Patrick LE MESTRE - Marie-Noëlle KERGOSIEN - Audrey ESSOLA

Ont donné pouvoir :

ARRADON : Lucile BOICHOT a donné pouvoir à Pascal BARRET
ELVEN : Claudine LE BOURSICAUD-GRANDIN a donné pouvoir à Gérard GICQUEL
: Arnaud DE GOVE a donné pouvoir à Claude LE JALLE
GRAND-CHAMP : Yves BLEUNVEN a donné pouvoir à Dominique LE MEUR
ILE-AUX-MOINES : Philippe LE BERIGOT a donné pouvoir à Denis BERTHOLOM
LA TRINITE-SURZUR : Vincent ROSSI a donné pouvoir à Christian SEBILLE
LE BONO : Yves DREVES a donné pouvoir à Gilbert LORHO
MEUCON : Pierrick MESSAGER a donné pouvoir à Michel GUERNEVE
MONTERBLANC : Alban MOQUET a donné pouvoir à Gaëlle EMERAUD-JEGOUSSE
PLOUGOUMELLEN : Raynald MASSON a donné pouvoir à Léna BERTHELOT
SAINT-ARMEL : Anne TESSIER-PETARD a donné pouvoir à Sylvie SCULO
SAINT-AVE : Morgane LE ROUX a donné pouvoir à Anne GALLO
SARZEAU : Corinne JOUIN DARRAS a donné pouvoir à Dominique VANARD
SENE : Katy CHATILLON-LEGALL a donné pouvoir à Régis FACCHINETTI
VANNES : Christine PENHOUET a donné pouvoir à Mohamed AZGAG
: Virginie TALMON a donné pouvoir à Chrystel DELATTRE

VANNES : Sandrine BERTHIER a donné pouvoir à Audrey ESSOLA

Ont été excusés :
ILE D'ARZ : Jean LOISEAU

Absents :
THEIX-NOYALO : Paulette MAILLOT

Le Vice-Président,
François MOUSSET



SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 30 MAI 2024

FINANCES

**VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023
BUDGET ANNEXE DES ZONES D'ACTIVITES**

Monsieur François MOUSSET présente le rapport suivant :

Il est soumis pour approbation le compte administratif 2023 qui présente les résultats suivants :

BUDGET ANNEXE DES ZONES D'ACTIVITES

1- SECTION DE FONCTIONNEMENT

Le total des titres de recettes émis en 2023 s'élève à	24 669 063,98 €
Le total des mandats 2023 s'est élevé à	22 848 968,97 €
Il en résulte un excédent de fonctionnement de l'exercice de	1 820 095,01 €
Compte tenu de la reprise du déficit antérieur reporté 2022 de	- 2 654 024,62 €
Il est constaté un déficit de clôture 2023 de	- 833 929,61 €

2- SECTION D'INVESTISSEMENT

Le total des titres de recettes émis en 2023 s'élève à	21 310 000,00 €
Le total des mandats s'est élevé à	21 559 498,36 €
Soit un déficit d'investissement pour l'exercice 2023 de	- 249 498,36 €
La section d'investissement présentait en 2022 un résultat déficitaire de	- 16 562 514,71 €
Il en résulte donc un déficit de clôture 2023 de	- 16 812 013,07 €

Si l'on tient compte des restes à réaliser 2023 de la section d'investissement qui s'élèvent à :

- 7 000 000 € en recettes.

Il en résulte un besoin de financement net d'investissement de 9 812 013,07 €

Vu l'avis favorable du Bureau du 17 mai 2024 et vu l'avis de la Commission Ressources communautaires du 23 mai 2024,

Mise en ligne le 06/06/2024

Il vous est proposé :

- *de décider que le compte administratif 2023 du budget annexe Zones d'Activités n'appelle aucune observation, ni réserve ;*
- *d'autoriser Monsieur le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.*

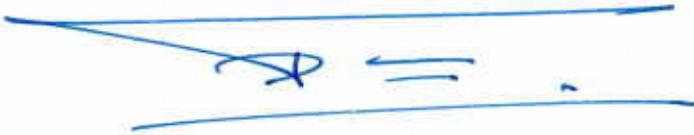
ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Monsieur Le Président,

François MOUSSET

Le secrétaire de séance,

Guillaume GRANNEC



CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 30 MAI 2024

Le Conseil Communautaire, convoqué par courriel en date du 23 mai 2024, s'est réuni le **30 mai 2024**, à VANNES, dans les locaux de Golfe du Morbihan - Vannes agglomération, au 30 rue Alfred Kastler, PIBS 2, à VANNES, sous la Présidence de Monsieur François MOUSSET, Vice-Président.

Etaient présents :

ARRADON : Pascal BARRET (arrivée à 18h15) - Jean-Philippe PERIES
ARZON : Catherine LECLERC
BADEN : Patrick EVENO - Anita ALLAIN-LE PORT
BRANDIVY : Guillaume GRANNEC
COLPO : Freddy JAHIER
ELVEN : Gérard GICQUEL
GRAND-CHAMP : Dominique LE MEUR - Julian EVENO
LARMOR-BADEN : Denis BERTHOLOM
LE HEZO : Guy DERBOIS
LE TOUR-DU-PARC : François MOUSSET
LOCMARIA-GD CHAMP : Martine LOHEZIC
LOCQUeltas : Michel GUERNEVE
MONTERBLANC : Gaëlle EMERAUD-JEGOUSSE
PLAUDREN : Nathalie LE LUHERNE
PLESCOP : Loïc LE TRIONNAIRE - Françoise FOURRIER - Pierre LE RAY
PLOEREN : Gilbert LORHO - Sylvie LASTENNET - Bernard RIBAUD
PLOUGOUMELLEN : Léna BERTHELOT
SAINT-AVE : Anne GALLO - Thierry EVENO - André BELLEGUIC - Michaël LE BOHEC
ST GILDAS DE RHUYS : Alain LAYEC
SAINT-NOLFF : Nadine LE GOFF-CARNEC - Eric ANDRIEU
SARZEAU : Dominique VANARD - Jean-Marc DUPEYRAT - Roland NICOL
SENE : Sylvie SCULO - Régis FACCHINETTI - Anthony MOREL
SULNIAC : Marylène CONAN - Christophe BROHAN
SURZUR : Noëlle CHENOT - Yvan LE NEVE
THEIX-NOYALO : Christian SEBILLE - Danielle CATREVAUX - Sullivan VALIENTE
TREDION : Jean-Pierre RIVOAL
TREFFLEAN : Claude LE JALLE
VANNES : Anne LE HENANFF - François ARS - Mohamed AZGAG - Monique JEAN - Michel GILLET - Nadine PELERIN - Gérard THEPAUT - Hortense LE PAPE - Olivier LE BRUN - Chrystel DELATTRE - Fabien LE GUERNEVE - Latifa BAKHTOUS - Patrice KERMORVANT - Armelle MANCHEC - Jean- Pierre RIVERY - Karine SCHMID - Maxime HUGUE - Jean -Jacques PAGE - Franck POIRIER - Patrick LE MESTRE - Marie-Noëlle KERGOSIEN - Audrey ESSOLA

Ont donné pouvoir :

ARRADON : Lucile BOICHOT a donné pouvoir à Pascal BARRET
ELVEN : Claudine LE BOURSICAUD-GRANDIN a donné pouvoir à Gérard GICQUEL
: Arnaud DE GOVE a donné pouvoir à Claude LE JALLE
GRAND-CHAMP : Yves BLEUNVEN a donné pouvoir à Dominique LE MEUR
ILE-AUX-MOINES : Philippe LE BERIGOT a donné pouvoir à Denis BERTHOLOM
LA TRINITE-SURZUR : Vincent ROSSI a donné pouvoir à Christian SEBILLE
LE BONO : Yves DREVES a donné pouvoir à Gilbert LORHO
MEUCON : Pierrick MESSAGER a donné pouvoir à Michel GUERNEVE
MONTERBLANC : Alban MOQUET a donné pouvoir à Gaëlle EMERAUD-JEGOUSSE
PLOUGOUMELLEN : Raynald MASSON a donné pouvoir à Léna BERTHELOT
SAINT-ARMEL : Anne TESSIER-PETARD a donné pouvoir à Sylvie SCULO
SAINT-AVE : Morgane LE ROUX a donné pouvoir à Anne GALLO
SARZEAU : Corinne JOUIN DARRAS a donné pouvoir à Dominique VANARD
SENE : Katy CHATILLON-LEGALL a donné pouvoir à Régis FACCHINETTI
VANNES : Christine PENHOUET a donné pouvoir à Mohamed AZGAG
: Virginie TALMON a donné pouvoir à Chrystel DELATTRE

Mise en ligne le 07/06/2024

Envoyé en préfecture le 07/06/2024

Reçu en préfecture le 07/06/2024

Publié le

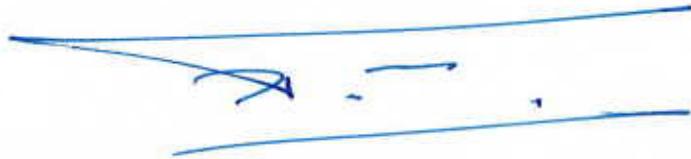
ID : 056-200067932-20240530-240530_DEL16A-DE

VANNES : Sandrine BERTHIER a donné pouvoir à Audrey ESSOLA

Ont été excusés :
ILE D'ARZ : Jean LOISEAU

Absents :
THEIX-NOYALO : Paulette MAILLOT

Le Vice-Président,
François MOUSSET



SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 30 MAI 2024

FINANCES

**VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023
BUDGET ANNEXE TRES HAUT DEBIT**

Monsieur François MOUSSET présente le rapport suivant :

Il est soumis pour approbation le compte administratif 2023 qui présente les résultats suivants :

BUDGET ANNEXE TRES HAUT DEBIT

1- SECTION D'EXPLOITATION

Le total des titres de recettes émis en 2023 s'élève à	383 858,52 €
Le total des mandats 2023 s'est élevé à	340 807,12 €
Il en résulte un excédent d'exploitation	43 051,40 €
Compte tenu de la reprise de l'excédent antérieur reporté de 2022	18 758,76 €
Il est constaté un excédent de clôture 2023 de	61 810,16 €

2- SECTION D'INVESTISSEMENT

Le total des titres de recettes émis en 2023 s'élève à	259 998,76 €
Le total des mandats s'est élevé à	193 353,44 €
Soit un excédent d'investissement pour l'exercice de	66 645,32 €
Compte tenu de la reprise de l'excédent antérieur reporté de 2022	47 403,80 €
Il en résulte donc excédent de clôture 2023 de	114 049,12 €

Si l'on tient compte des restes à réaliser 2023 de la section d'investissement qui s'élèvent à :

- 17 273,13 € en dépenses.

Il en résulte un excédent de financement en investissement de

Vu l'avis favorable du Bureau du 17 mai 2024 et l'avis de la Commission Ressources Communautaires du 23 mai 2024,

Il vous est proposé :

- *de décider que le compte administratif 2023 du budget annexe Très Haut Débit n'appelle aucune observation, ni réserve ;*
- *d'autoriser Monsieur le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.*

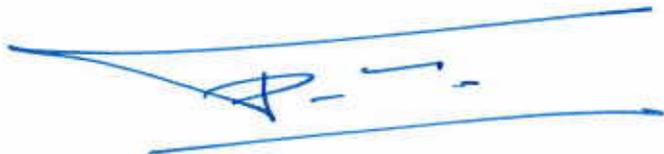
ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Monsieur Le Président,

Le secrétaire de séance,

François MOUSSET

Guillaume GRANNEC



CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 30 MAI 2024

Le Conseil Communautaire, convoqué par courriel en date du 23 mai 2024, s'est réuni le **30 mai 2024**, à VANNES, dans les locaux de Golfe du Morbihan - Vannes agglomération, au 30 rue Alfred Kastler, PIBS 2, à VANNES, sous la Présidence de Monsieur François MOUSSET, Vice-Président.

Etaient présents :

ARRADON : Pascal BARRET (arrivée à 18h15) - Jean-Philippe PERIES
ARZON : Catherine LECLERC
BADEN : Patrick EVENO - Anita ALLAIN-LE PORT
BRANDIVY : Guillaume GRANNEC
COLPO : Freddy JAHIER
ELVEN : Gérard GICQUEL
GRAND-CHAMP : Dominique LE MEUR - Julian EVENO
LARMOR-BADEN : Denis BERTHOLOM
LE HEZO : Guy DERBOIS
LE TOUR-DU-PARC : François MOUSSET
LOCMARIA-GD CHAMP : Martine LOHEZIC
LOCQUeltas : Michel GUERNEVE
MONTERBLANC : Gaëlle EMERAUD-JEGOUSSE
PLAUDREN : Nathalie LE LUHERNE
PLESCOP : Loïc LE TRIONNAIRE - Françoise FOURRIER - Pierre LE RAY
PLOEREN : Gilbert LORHO - Sylvie LASTENNET - Bernard RIBAUD
PLOUGOUMELLEN : Léna BERTHELOT
SAINT-AVE : Anne GALLO - Thierry EVENO - André BELLEGUIC - Michaël LE BOHEC
ST GILDAS DE RHUYS : Alain LAYEC
SAINT-NOLFF : Nadine LE GOFF-CARNEC - Eric ANDRIEU
SARZEAU : Dominique VANARD - Jean-Marc DUPEYRAT - Roland NICOL
SENE : Sylvie SCULO - Régis FACCHINETTI - Anthony MOREL
SULNIAC : Marylène CONAN - Christophe BROHAN
SURZUR : Noëlle CHENOT - Yvan LE NEVE
THEIX-NOYALO : Christian SEBILLE - Danielle CATREVAUX - Sullivan VALIENTE
TREDION : Jean-Pierre RIVOAL
TREFFLEAN : Claude LE JALLE
VANNES : Anne LE HENANFF - François ARS - Mohamed AZGAG - Monique JEAN - Michel GILLET - Nadine PELERIN - Gérard THEPAUT - Hortense LE PAPE - Olivier LE BRUN - Chrystel DELATTRE - Fabien LE GUERNEVE - Latifa BAKHTOUS - Patrice KERMORVANT - Armelle MANCHEC - Jean- Pierre RIVERY - Karine SCHMID - Maxime HUGÉ - Jean -Jacques PAGE - Franck POIRIER - Patrick LE MESTRE - Marie-Noëlle KERGOSIEN - Audrey ESSOLA

Ont donné pouvoir :

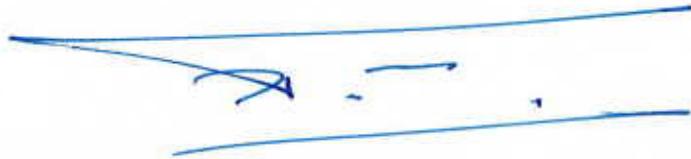
ARRADON : Lucile BOICHOT a donné pouvoir à Pascal BARRET
ELVEN : Claudine LE BOURSICAUD-GRANDIN a donné pouvoir à Gérard GICQUEL
: Arnaud DE GOVE a donné pouvoir à Claude LE JALLE
GRAND-CHAMP : Yves BLEUNVEN a donné pouvoir à Dominique LE MEUR
ILE-AUX-MOINES : Philippe LE BERIGOT a donné pouvoir à Denis BERTHOLOM
LA TRINITE-SURZUR : Vincent ROSSI a donné pouvoir à Christian SEBILLE
LE BONO : Yves DREVES a donné pouvoir à Gilbert LORHO
MEUCON : Pierrick MESSAGER a donné pouvoir à Michel GUERNEVE
MONTERBLANC : Alban MOQUET a donné pouvoir à Gaëlle EMERAUD-JEGOUSSE
PLOUGOUMELLEN : Raynald MASSON a donné pouvoir à Léna BERTHELOT
SAINT-ARMEL : Anne TESSIER-PETARD a donné pouvoir à Sylvie SCULO
SAINT-AVE : Morgane LE ROUX a donné pouvoir à Anne GALLO
SARZEAU : Corinne JOUIN DARRAS a donné pouvoir à Dominique VANARD
SENE : Katy CHATILLON-LEGALL a donné pouvoir à Régis FACCHINETTI
VANNES : Christine PENHOJET a donné pouvoir à Mohamed AZGAG
: Virginie TALMON a donné pouvoir à Chrystel DELATTRE

VANNES : Sandrine BERTHIER a donné pouvoir à Audrey ESSOLA

Ont été excusés :
ILE D'ARZ : Jean LOISEAU

Absents :
THEIX-NOYALO : Paulette MAILLOT

Le Vice-Président,
François MOUSSET



SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 30 MAI 2024

FINANCES

**VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023
BUDGET ANNEXE AEROPORT**

Monsieur François MOUSSET présente le rapport suivant :

Il est soumis pour approbation le compte administratif 2023 qui présente les résultats suivants :

BUDGET ANNEXE AEROPORT

1- SECTION D'EXPLOITATION

Le total des titres de recettes d'exploitation constaté en 2023 s'élève à 592 223,00 €

Le total des dépenses d'exploitation en 2023 s'est élevé à 392 938,59 €

Il en résulte un excédent d'exploitation de l'exercice de 199 284,41 €

Il est constaté un excédent de clôture 2023 de 199 284,41 €

2- SECTION D'INVESTISSEMENT

Le total des titres de recettes constaté en 2023 s'élève à 253 621,78 €

Le total des mandats 2023 s'est élevé à 0,00 €

Il en résulte donc un excédent d'investissement de l'exercice de 253 621,78 €

La section d'investissement présentait en 2022 un déficit de - 1 491 176,97 €

Il en résulte donc un déficit de clôture 2023 de - 1 237 555,19 €

Il en résulte un besoin de financement en investissement de 1 237 555,19 €.

Vu l'avis favorable du Bureau du 17 mai 2024 et l'avis de la Commission Ressources communautaires du 23 mai 2024,

Mise en ligne le 06/06/2024

Envoyé en préfecture le 06/06/2024

Reçu en préfecture le 06/06/2024

Publié le

ID : 056-200067932-20240530-240530_DEL17-DE

Il vous est proposé :

- *de décider que le compte administratif 2023 du budget annexe aéroport n'appelle aucune observation, ni réserve ;*
- *d'autoriser Monsieur le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.*

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Monsieur Le Président,

François MOUSSET

Le secrétaire de séance,

Guillaume GRANNEC

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 30 MAI 2024

Le Conseil Communautaire, convoqué par courriel en date du 23 mai 2024, s'est réuni le **30 mai 2024**, à VANNES, dans les locaux de Golfe du Morbihan - Vannes agglomération, au 30 rue Alfred Kastler, PIBS 2, à VANNES, sous la Présidence de Monsieur François MOUSSET, Vice-Président.

Etaient présents :

ARRADON : Pascal BARRET (arrivée à 18h15) - Jean-Philippe PERIES
ARZON : Catherine LECLERC
BADEN : Patrick EVENO - Anita ALLAIN-LE PORT
BRANDIVY : Guillaume GRANNEC
COLPO : Freddy JAHIER
ELVEN : Gérard GICQUEL
GRAND-CHAMP : Dominique LE MEUR - Julian EVENO
LARMOR-BADEN : Denis BERTHOLOM
LE HEZO : Guy DERBOIS
LE TOUR-DU-PARC : François MOUSSET
LOCMARIA-GD CHAMP : Martine LOHEZIC
LOCQUeltas : Michel GUERNEVE
MONTERBLANC : Gaëlle EMERAUD-JEGOUSSE
PLAUDREN : Nathalie LE LUHERNE
PLESCOP : Loïc LE TRIONNAIRE - Françoise FOURRIER - Pierre LE RAY
PLOEREN : Gilbert LORHO - Sylvie LASTENNET - Bernard RIBAUD
PLOUGOUMELLEN : Léna BERTHELOT
SAINT-AVE : Anne GALLO - Thierry EVENO - André BELLEGUIC - Michaël LE BOHEC
ST GILDAS DE RHUYS : Alain LAYEC
SAINT-NOLFF : Nadine LE GOFF-CARNEC - Eric ANDRIEU
SARZEAU : Dominique VANARD - Jean-Marc DUPEYRAT - Roland NICOL
SENE : Sylvie SCULO - Régis FACCHINETTI - Anthony MOREL
SULNIAC : Marylène CONAN - Christophe BROHAN
SURZUR : Noëlle CHENOT - Yvan LE NEVE
THEIX-NOYALO : Christian SEBILLE - Danielle CATREVAUX - Sullivan VALIENTE
TREDION : Jean-Pierre RIVOAL
TREFFLEAN : Claude LE JALLE
VANNES : Anne LE HENANFF - François ARS - Mohamed AZGAG - Monique JEAN - Michel GILLET - Nadine PELERIN - Gérard THEPAUT - Hortense LE PAPE - Olivier LE BRUN - Chrystel DELATTRE - Fabien LE GUERNEVE - Latifa BAKHTOUS - Patrice KERMORVANT - Armelle MANCHEC - Jean- Pierre RIVERY - Karine SCHMID - Maxime HUGÉ - Jean -Jacques PAGE - Franck POIRIER - Patrick LE MESTRE - Marie-Noëlle KERGOSIEN - Audrey ESSOLA

Ont donné pouvoir :

ARRADON : Lucile BOICHOT a donné pouvoir à Pascal BARRET
ELVEN : Claudine LE BOURSICAUD-GRANDIN a donné pouvoir à Gérard GICQUEL
: Arnaud DE GOVE a donné pouvoir à Claude LE JALLE
GRAND-CHAMP : Yves BLEUNVEN a donné pouvoir à Dominique LE MEUR
ILE-AUX-MOINES : Philippe LE BERIGOT a donné pouvoir à Denis BERTHOLOM
LA TRINITE-SURZUR : Vincent ROSSI a donné pouvoir à Christian SEBILLE
LE BONO : Yves DREVES a donné pouvoir à Gilbert LORHO
MEUCON : Pierrick MESSAGER a donné pouvoir à Michel GUERNEVE
MONTERBLANC : Alban MOQUET a donné pouvoir à Gaëlle EMERAUD-JEGOUSSE
PLOUGOUMELLEN : Raynald MASSON a donné pouvoir à Léna BERTHELOT
SAINT-ARMEL : Anne TESSIER-PETARD a donné pouvoir à Sylvie SCULO
SAINT-AVE : Morgane LE ROUX a donné pouvoir à Anne GALLO
SARZEAU : Corinne JOUIN DARRAS a donné pouvoir à Dominique VANARD
SENE : Katy CHATILLON-LEGALL a donné pouvoir à Régis FACCHINETTI
VANNES : Christine PENHOUET a donné pouvoir à Mohamed AZGAG
: Virginie TALMON a donné pouvoir à Chrystel DELATTRE

VANNES : Sandrine BERTHIER a donné pouvoir à Audrey ESSOLA

Ont été excusés :
ILE D'ARZ : Jean LOISEAU

Absents :
THEIX-NOYALO : Paulette MAILLOT

Le Vice-Président,
François MOUSSET



SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 30 MAI 2024

FINANCES

**VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023
BUDGET ANNEXE AUTORISATION DU DROIT DES SOLS**

Monsieur François MOUSSET présente le rapport suivant :

Il est soumis pour approbation le compte administratif 2023 qui présente les résultats suivants :

BUDGET ANNEXE AUTORISATION DU DROIT DES SOLS

1- SECTION DE FONCTIONNEMENT

Le total des titres de recettes émis en 2023 s'élève à	433 592,20 €
Le total des mandats 2023 s'est élevé à	462 548,00 €
Il en résulte un déficit de fonctionnement	- 28 955,80 €
Compte tenu de la reprise de l'excédent antérieur reporté de 2022	129 548,00 €
Il est constaté un excédent de clôture 2023 de	<u>100 592,20 €</u>

2- SECTION D'INVESTISSEMENT

Le total des titres de recettes émis en 2022 s'élève à	0,00 €
Le total des mandats s'est élevé à	0,00 €
Soit un résultat d'investissement pour l'exercice de	<u>0,00 €</u>

Vu l'avis favorable du Bureau du 17 mai 2024 et l'avis de la Commission Ressources communautaires du 23 mai 2024,

Il vous est proposé :

- de décider que le compte administratif 2023 du budget annexe Autorisation du Droit des Sols n'appelle aucune observation, ni réserve ;
- d'autoriser Monsieur le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Monsieur Le Président,
François MOUSSET

Le secrétaire de séance,
Guillaume GRANNEC



CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 30 MAI 2024

Le Conseil Communautaire, convoqué par courriel en date du 23 mai 2024, s'est réuni le **30 mai 2024**, à VANNES, dans les locaux de Golfe du Morbihan - Vannes agglomération, au 30 rue Alfred Kastler, PIBS 2, à VANNES, sous la Présidence de Monsieur David ROBO, Président.

Etaient présents :

ARRADON : Pascal BARRET (arrivée à 18h15) - Jean-Philippe PERIES
ARZON : Catherine LECLERC
BADEN : Patrick EVENO - Anita ALLAIN-LE PORT
BRANDIVY : Guillaume GRANNEC
COLPO : Freddy JAHIER
ELVEN : Gérard GICQUEL
GRAND-CHAMP : Dominique LE MEUR - Julian EVENO
LARMOR-BADEN : Denis BERTHOLOM
LE HEZO : Guy DERBOIS
LE TOUR-DU-PARC : François MOUSSET
LOCMARIA-GD CHAMP : Martine LOHEZIC
LOCQUeltas : Michel GUERNEVE
MONTERBLANC : Gaëlle EMERAUD-JEGOUSSE
PLAUDREN : Nathalie LE LUHERNE
PLESCOP : Loïc LE TRIONNAIRE - Françoise FOURRIER - Pierre LE RAY
PLOEREN : Gilbert LORHO - Sylvie LASTENNET - Bernard RIBAUD
PLOUGOUMELLEN : Léna BERTHELOT
SAINT-AVE : Anne GALLO - Thierry EVENO - André BELLEGUIC - Michaël LE BOHEC
ST GILDAS DE RHUYS : Alain LAYEC
SAINT-NOLFF : Nadine LE GOFF-CARNEC - Eric ANDRIEU
SARZEAU : Dominique VANARD - Jean-Marc DUPEYRAT - Roland NICOL
SENE : Sylvie SCULO - Régis FACCHINETTI - Anthony MOREL
SULNIAC : Marylène CONAN - Christophe BROHAN
SURZUR : Noëlle CHENOT - Yvan LE NEVE
THEIX-NOYALO : Christian SEBILLE - Danielle CATREVAUX - Sullivan VALIENTE
TREDION : Jean-Pierre RIVOAL
TREFFLEAN : Claude LE JALLE
VANNES : David ROBO - Anne LE HENANFF - François ARS - Mohamed AZGAG - Monique JEAN - Michel GILLET - Nadine PELERIN - Gérard THEPAUT - Hortense LE PAPE - Olivier LE BRUN - Chrystel DELATTRE - Fabien LE GUERNEVE - Latifa BAKHTOUS - Patrice KERMORVANT - Armelle MANCHEC - Jean- Pierre RIVERY - Karine SCHMID - Maxime HUGE - Jean -Jacques PAGE - Franck POIRIER - Patrick LE MESTRE - Marie-Noëlle KERGOSIEN - Audrey ESSOLA

Ont donné pouvoir :

ARRADON : Lucile BOICHOT a donné pouvoir à Pascal BARRET
ELVEN : Claudine LE BOURSICAUD-GRANDIN a donné pouvoir à Gérard GICQUEL
Arnaud DE GOVE a donné pouvoir à Claude LE JALLE
GRAND-CHAMP : Yves BLEUNVEN a donné pouvoir à Dominique LE MEUR
ILE-AUX-MOINES : Philippe LE BERIGOT a donné pouvoir à Denis BERTHOLOM
LA TRINITE-SURZUR : Vincent ROSSI a donné pouvoir à Christian SEBILLE
LE BONO : Yves DREVES a donné pouvoir à Gilbert LORHO
MEUCON : Pierrick MESSENGER a donné pouvoir à Michel GUERNEVE
MONTERBLANC : Alban MOQUET a donné pouvoir à Gaëlle EMERAUD-JEGOUSSE
PLOUGOUMELLEN : Raynald MASSON a donné pouvoir à Léna BERTHELOT
SAINT-ARMEL : Anne TESSIER-PETARD a donné pouvoir à Sylvie SCULO
SAINT-AVE : Morgane LE ROUX a donné pouvoir à Anne GALLO
SARZEAU : Corinne JOUIN DARRAS a donné pouvoir à Dominique VANARD
SENE : Katy CHATILLON-LEGALL a donné pouvoir à Régis FACCHINETTI
VANNES : Christine PENHOUET a donné pouvoir à Mohamed AZGAG
:Virginie TALMON a donné pouvoir à Chrystel DELATTRE

:Sandrine BERTHIER a donné pouvoir à Audrey ESSOLA

Envoyé en préfecture le 06/06/2024

Reçu en préfecture le 06/06/2024

Publié le **Mise en ligne le 06/06/2024**

ID : 056-200067932-20240530-240530_DEL19-DE

Ont été excusés :
ILE D'ARZ

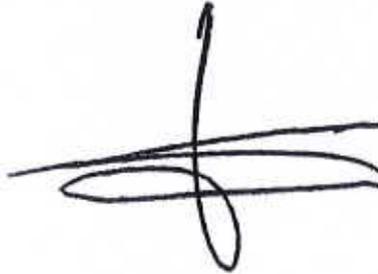
: Jean LOISEAU

Absents :

THEIX-NOYALO

: Paulette MAILLOT

Le Président,
David ROBO

A handwritten signature in black ink, consisting of a vertical line that curves to the right at the top, crosses a horizontal line, and loops back down and to the left.

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 30 MAI 2024

FINANCES

AFFECTATION DES RESULTATS DE FONCTIONNEMENT

Monsieur François MOUSSET présente le rapport suivant :

Le Compte Administratif 2023 de la Communauté d'Agglomération fait apparaître, pour l'ensemble des budgets à l'exception du budget annexe zones d'activités et du SPANC, un résultat excédentaire sur les sections de fonctionnement.

Conformément aux instructions comptables M 57 et M 4, il appartient au conseil d'affecter ces résultats.

1. Budget principal

L'excédent de fonctionnement de clôture est de **5 880 981,07 €**.

Il est proposé d'affecter :

- en investissement, la somme de 4 276 673,60 € reportée en R 1068 (excédents de fonctionnement capitalisés).

Compte tenu des restes à réaliser (RAR) en dépenses de 10 715 881,56 € et des RAR en recettes de 3 446 895,49 €, et du résultat d'investissement de 2 992 312,47 €, le besoin de financement en investissement est de 4 276 673,60 €.

2. Budget annexe déchets

L'excédent de fonctionnement de clôture est de **8 730 675,20 €**.

Il est proposé d'affecter :

- à sa propre section en fonctionnement à la somme de **8 730 675,20 €**, reportée en R 002 (Résultat de fonctionnement reporté).

3. Budget annexe eau potable

L'excédent de fonctionnement de clôture est de **2 610 719,91 €** pour le Budget Régie.

L'excédent de fonctionnement de clôture est de **7 092 071,14 €** pour le Budget DSP dissous au 31/12/2023

Soit un total de 9 702 791,05 € ;

Il est proposé d'affecter :

- en investissement, la somme de **8 595 377,01 €** reportée en R 1068 (excédents de fonctionnement capitalisés).

Compte tenu des restes à réaliser (RAR) en dépenses de 5 053 224,46 € et des RAR en recettes de 7 700,00 € (Budget Régie et DSP) et du résultat d'investissement de 1 724 655,68 € pour le Budget Régie et 1 825 196,87 € pour le Budget DSP dissous, le besoin de financement en investissement est de 8 595 377,01 €.

4. Budget annexe assainissement collectif

L'excédent de fonctionnement de clôture est de **840 120,31 €** pour le Budget Régie.

L'excédent de fonctionnement de clôture est de **6 553 547,79 €** pour le Budget DSP dissous au 31/12/2023.

Soit un total de 7 393 668,10 € ;

Il est proposé d'affecter :

- en investissement, la somme de 2 320 645,64 €, reportée en R 1068 (Excédents de fonctionnement capitalisés).

Compte tenu des restes à réaliser (RAR) en dépenses de 7 765 936,94 € et des RAR en recettes de 7 967 835,07 € (Budget Régie et DSP) et du résultat d'investissement de 1 533 354,70 € pour le Budget Régie et 989 189,07 € pour le Budget DSP dissous, le besoin de financement en investissement est de 2 320 645,64 €.

5. Budget annexe service public d'assainissement non collectif

Le déficit de fonctionnement de clôture est de **120 772,23 € ;**

Il est proposé d'affecter :

- à sa propre section en fonctionnement à la somme de 120 772,23 €, reportée en D 002 (Résultat de fonctionnement reporté).

6. Budget annexe des transports

L'excédent de fonctionnement de clôture est de **30 791,56 €**

Il est proposé d'affecter :

- en investissement, la somme de 30 791,56 €, reportée en R 1068 (Excédents de fonctionnement capitalisés).

7. Budget annexe des zones d'activités

Le déficit de fonctionnement de clôture est de **833 929,61 € ;**

Il est proposé d'affecter :

- à sa propre section en fonctionnement, la somme de 833 929,61 €, reportée en D 002 (Résultat de fonctionnement reporté).

Mise en ligne le 06/06/2024

Envoyé en préfecture le 06/06/2024

Reçu en préfecture le 06/06/2024

Publié le

ID : 056-200067932-20240530-240530_DEL19-DE

8. Budget annexe très haut débit

L'excédent de fonctionnement de clôture est de **61 810,16 €**.

Il est proposé d'affecter :

- à sa propre section en fonctionnement à la somme de 61 810,16 €, reportée en R 002 (Résultat de fonctionnement reporté).

9. Budget annexe aéroport

L'excédent de fonctionnement de clôture est de **199 284,41 €**.

Il est proposé d'affecter :

- en investissement, la somme de 199 284,41 €, reportée en R 1068 (Excédents de fonctionnement capitalisés).

10. Budget annexe autorisation du droit des sols

L'excédent de fonctionnement de clôture est de **100 592,20 €**.

Il est proposé d'affecter :

- à sa propre section en fonctionnement, la somme de 100 592,20 €, reportée au R 002 (Résultat de fonctionnement reporté)

Vu l'avis favorable du Bureau du 17 mai 2024 et vu l'avis de la Commission Ressources Communautaires du 23 mai 2024,

Il vous est proposé :

- *de valider les propositions d'affectation énoncées ci-dessus ;*
- *d'autoriser Monsieur le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.*

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Monsieur Le Président,

David ROBO



Le secrétaire de séance,

Guillaume GRANNEC

